



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4104 - Mercredi 26 mars 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 18

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 16

- Résultats provisoires des régions ..... P. 17 à 18

## \* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 19 à 37

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 19 à 28

- Marchés de travaux ..... P. 29 à 32

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 33 à 37

## \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 38 à 42

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 39

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 40 à 42



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**DEMANDE DE PRIX N°001/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC** relatif à la fourniture de matériels électromécaniques pour le dépannage des forages de la Direction Régionale de Ouagadougou au profit de l'ONEA ; Lot Unique. Financement : Budget ONEA, gestion 2025 - Publication : Revue des marchés publics n°4061 du 24/01/2025- Date d'ouverture des plis : 24/01/2025- Nombre de plis : Sept (07)  
Date de délibération : 11/02/2025

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
AURIS	58 750 000		58 750 000	69 325 000	Budget prévisionnel : <b>77 500 000</b> FCFA TTC Borne inférieure : <b>61 392 974</b> FCFA TTC Borne supérieure : <b>83 061 083</b> FCFA TTC
GA & GA TRADING ET CO SARL		<b>62 072 177</b>		<b>62 072 177</b>	<b>Conforme et classée 1<sup>ère</sup></b>
RAM TRA CO		60 656 177		60 656 177	Non conforme : offre anormalement basse
GROUP YANOOGO SARL		69 207 000		69 207 000	<b>Conforme et classée 2<sup>ème</sup></b>
WIG SARL	74 074 500		74 074 500	87 408 028	Non conforme : offre hors enveloppe budgétaire (erreur sur la lettre entrainant une variation de -13 333 410 FCFA soit un taux de -18%)
MASSILDA TECHNOLOGIE	55 826 272	-	98 700 000	116 466 000	Non conforme : offre hors enveloppe budgétaire (erreur de sommation entrainant une variation de 50 590 999 FCFA TTC soit une variation de +43%)
VALFAT SARL	51 125 000		51 125 000	60 327 500	Non conforme : offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE	<b>GA &amp; GA TRADING &amp; CO SARL</b> , 02 BP5072 Ouagadougou 02 Tél.: +226 70 70 24 94, N° BF OUA 2018 A3692, IFU N° 00255263 V, retenu pour un montant de soixante-deux millions soixante-douze mille cent soixante-dix-sept (62 072 177) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution d'un (01) mois.				

## Résultats provisoires

### OFFICE NATIONAL DE SECURISATION DES SITES MINIERES

**Demande de Prix N°2025-001f/MSECU/SG/ONASSIM/DG/PRM du 21 février 2025** pour la fourniture de pause-café et pause déjeuner pour des diverses activités de l'Office National de Sécurisation des Sites Miniers (ONASSIM) ;

**Financement** : Budget ONASSIM-Exercice 2025 ; **Publication de l'Avis** : QMP N°4085 du jeudi 27 février 2025 ;

**Reference lettre CAM** : Lettre N°2025-001/MSECU/SG/ONASSIM/DG/PRM du 03 mars 2025 ;

**Date de dépouillement** : 10 mars 2025 ; **Date de délibération** : 18 mars 2025 ;

**Nombre de lots** : Unique ; **Nombre de soumissionnaires** : quinze (15) ;

T minimum= 8 353 125 ; P= 8 353 125 ; E=10 000 000 ; M=9 341 250 ; OAB= 7 940 063 ; OAE=10 742 438  
T maximum= 16 706 250 ; P=16 706 250 ; E=20 000 000 ; M= 18 682 500 ; OAB= 15 880 125 ; OAE=21 484 875

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		MONTANT CORRIGE après rabais/remise EN FCFA		Observations et classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	SERVICE ETOILE BENIE	Mini 7 020 000 Maxi 14 040 000	-	Mini 7 020 000 Maxi 14 040 000	Mini 7 722 000 Maxi 15 444 000	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> -Contenance du jus naturel non préciser (33 cl à 50 cl) dans l'item 1 et 2 ; -CV de tout le personnel non sincère (trois (03) références similaires mentionnées relèvent des immatriculations des marchés de travaux ; Exemple le marché N°27/00/03/02/00/2021/00338 du 12/10/2021 pour la fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre de la tenue de rencontre avec les entrepreneurs de la filière agricole porteuse mentionné est en réalité un marché de la construction d'un bâtiment à usage technique (unité de transformation d'arachide) au profit du PDIEFAP dont GATP SARL est titulaire ; -Contradiction de la date de naissance du serveur N°2 sur le CV (05/03/1982) et le diplôme (08/10/2005). Non classé
02	TINEPRO	-	Mini 8 910 000 Maxi 17 820 000	Mini 8 100 000 Maxi 16 200 000	Mini 8 910 000 Maxi 17 820 000	Rabais de <b>15,30%</b> Mini 6 860 700 Maxi 13 721 400	Mini 7 546 770 Maxi 15 093 540	<b>Non conforme</b> -licences d'affaires de restaurants de tourisme (autorisation d'exploitation d'un restaurant de tourisme) non valide confère lettre N°2025-000589/MCCAT/CAB du 17/03/2025 ; -Contenance du jus naturel non préciser (33 cl à 50 cl) dans l'item 1 et 2. Non classé
03	INTER NEGOCES	-	Mini 7 524 000 Maxi 15 048 000	Mini 6 840 000 Maxi 13 680 000	Mini 7 524 000 Maxi 15 048 000	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> -Certificat de salubrité expiré le 08/02/2025 (Quittance de paiement fourni en lieu et place de certificat de salubrité demandé) ; -Item 2 : Jus dans des bidons proposé au lieu de Jus dans des bouteilles demandé ; -Diplôme de l'aide cuisinier (SANOU Mariam) et du serveur (TIEMTORE Seni) non probant (absence de l'identité du président du jury). -Diplôme de la serveuse (HOUESSINO Muriel Olivia) non probant (au niveau du timbre, au lieu de « BURKINA FASO » c'est mentionné « ADOU Djah Modeste » Non classé
04	BLESSING HORIZON	Mini 6 975 000 Maxi 13 950 000	-	Mini 6 975 000 Maxi 13 950 000	Mini 7 672 500 Maxi 15 345 000	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> licences d'affaires de restaurants de tourisme (autorisation d'exploitation d'un restaurant de tourisme) non authentique confère lettre N°2025-000589/MCCAT/CAB du 17/03/2025 Non classé
05	BUILDING TRADING CONSULTING	Mini 7 593 750 Maxi 15 187 500	Mini 8 353 125 Maxi 16 706 250	Mini 7 593 750 Maxi 15 187 500	Mini 8 353 125 Maxi 16 706 250	NEANT	NEANT	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup>



## Résultats provisoires

06	<b>WOURE SERVICES</b>	-	Mini 7 880 400 Maxi 15 760 800	Mini 7 164 000 Maxi 14 328 000	Mini 7 880 400 Maxi 15 760 800	NEANT	NEANT	<p><b>Non conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Item 2 : Plat principal non conforme (Menue peu varié, absence de pomme de terre, haricot vert, pâtes alimentaires, couscous, ½ poisson dans la liste proposée);</li> <li>-Nombre d'expériences similaires du chef cuisinier non conforme (02 au lieu 03 demandées);</li> <li>-Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 10/03/2025 portant complément des pièces administratives. Non classé</li> </ul>
07	<b>GROUPE TANTIGA</b>	Mini 6 412 500 Maxi 12 825 600 en lettre et 12 825 000 en chiffre	-	Mini 6 412 500 Maxi 12 825 000	Mini 7 053 750 Maxi 14 107 500	NEANT	NEANT	<p><b>Non conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-licences d'affaires d'établissements touristiques d'hébergement non valide confère lettre N°2025-000589/MCCAT/CAB du 17/03/2025 ;</li> <li>-Contenance du jus naturel non préciser (33 cl à 50 cl) dans l'item 1 et 2 ;</li> <li>-Absence d'attestation de mise à disposition du véhicule ;</li> <li>-Offre écartée conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 (sans correction le montant maximum en lettre HTVA mentionné sur la lettre de soumission diffère de celui figurant sur la facture proforma) ;</li> <li>-Sur la facture proforma (min TTC 7 566 750 ; maxi TTC 15 133 500) : erreur de taxation de TVA (10% mentionné mais 18% appliqué entraînant une diminution de 513 000 F sur le minimum TTC soit variation de 7% et une diminution de 1 026 000 F sur le maximum TTC soit une variation de 7%) ;</li> <li>-Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 10/03/2025 portant complément des pièces administratives. Non classé</li> </ul>
08	<b>PRIVILEGE HOTEL</b>	Mini 7 875 000 Maxi 15 575 000	Mini 8 662 500 Maxi 17 325 000	Mini 7 875 000 Maxi 15 575 000	Mini 8 662 500 Maxi 17 325 000	NEANT	NEANT	<p><b>Non conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-licences d'affaires d'établissements touristiques d'hébergement non valide confère lettre N°2025-000589/MCCAT/CAB du 17/03/2025 ;</li> <li>-Contenance du jus naturel non préciser (33 cl à 50 cl) dans l'item 1 et 2 ;</li> <li>-Absence d'attestation de mise à disposition du véhicule. Non classé</li> </ul>
09	<b>MEL SERVICE</b>	-	Mini 7 996 250 en lettre et 7 796 250 en chiffre Maxi 15 592 500	Mini 7 087 500 Maxi 14 175 000	Mini 7 796 250 Maxi 15 592 500	NEANT	NEANT	<p><b>Non conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-licences d'affaires de restaurants de tourisme (autorisation d'exploitation d'un restaurant de tourisme) non valide confère lettre N°2025-000589/MCCAT/CAB du 17/03/2025 ;</li> <li>-Item 2: Jus en bouteille de 33 cl/bidon de 1,5l proposé au lieu de jus naturel en bouteille demandé (le jus doit être dans des bouteilles et non dans des bidons) ;</li> <li>-Item 2 : Sucrerie petite bouteille de 30 cl proposée au lieu de 33 cl minimum demandée ;</li> <li>-Offre écartée conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 (sans correction le montant en lettre minimum TTC mentionné sur la lettre de soumission diffère de celui figurant sur la facture proforma). Non classé</li> </ul>

## Résultats provisoires

10	EMP SARL	-	Mini 7 981 875 Maxi 15 963 750	Mini 7 256 250 Maxi 14 512 500	Mini 7 981 875 Maxi 15 963 750	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> licences d'affaires de restaurants de tourisme (autorisation d'exploitation d'un restaurant de tourisme) non valide confère lettre N°2025-000589/MCCAT/CAB du 17/03/2025 Non classé
11	DOLCE VITA	-	Mini 7 592 063 Maxi 15 184 125	Mini 6 901 875 Maxi 13 803 750	Mini 7 592 063 Maxi 15 184 125	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> licences d'affaires de restaurants de tourisme (autorisation d'exploitation d'un restaurant de tourisme) non valide confère lettre N°2025-000589/MCCAT/CAB du 17/03/2025 Non classé
12	ESANAD	-	Mini 7 808 625 Maxi 15 617 250	Mini 7 098 750 Maxi 14 197 500	Mini 7 808 625 Maxi 15 617 250	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> -Contenance du sucrerie petite bouteille ou jus naturel non préciser (33 cl à 50 cl) dans l'item 1 et 2 ; -diplôme du chef cuisinier et de l'aide cuisinier (ILBOUDO Bintou ) sont illisibles ; Non classé
13	RESTAURANT CHEZ LOUISIA	-	Mini 7 889 062 Maxi 15 778 125	Mini 7 171 875 Maxi 14 343 750	Mini 7 889 062 Maxi 15 778 125	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> -Objet du marché sur la lettre d'engagement non conforme (fourniture de pause-café et pause déjeuner pour diverses activités de l'ONASSIM au lieu de fourniture de pause -café /de pause déjeuner et location de salle à Ouagadougou); -Absence de certificat de salubrité (quittance de paiement fourni en lieu et place de certificat de salubrité demandé) ; -Absence d'indication du volume et du contenant (bouteille) du jus naturel dans l'item 2 ; -Absence d'attestation de mise à disposition du véhicule. Non classé
14	CLUB BELKO	-	Mini 7 635 375 Maxi 15 270 750	Mini 6 941 250 Maxi 13 882 500	Mini 7 635 375 Maxi 15 270 750	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> -Contenance du sucrerie petite bouteille ou jus naturel non préciser (33 cl à 50 cl) dans l'item 1 et 2 ; -Nombre d'expériences similaires du chef cuisinier non conforme (02 au lieu 03 demandées). Non classé
15	RESTAURANT GAYMARD DELICES	Mini 7 031 250 Maxi 14 062 500	-	Mini 7 031 250 Maxi 14 062 500	Mini 7 734 375 Maxi 15 468 750	NEANT	NEANT	<b>Non conforme</b> -Contenance du sucrerie petite bouteille ou jus naturel non préciser (33 cl à 50 cl) dans l'item 1 et 2 ; -Plat principal de l'item 2 non conforme (Absence de plusieurs menues ; seul le couscous et ¼ de poulet a été proposé) ; -Un (01) aide cuisinier fourni au lieu de deux (02) aides cuisiniers demandés ; -Un (01) serveur fourni au lieu de quatre (04) serveurs demandés ; -Pièces administratives fournies le 19/03/2025 après délibération. Non classé

**Attributaire : BUILDING TRADING CONSULTING pour un montant minimum de sept millions cinq cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (7 593 750) francs CFA HTVA soit huit millions trois cent cinquante-trois mille cent vingt-cinq (8 353 125) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-sept millions quatre cent soixante-deux mille deux cent cinquante (17 462 250) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions deux cent huit mille quatre cent soixante-quinze (19 208 475) francs CFA TTC avec une augmentation de 14,98% et un délai d'exécution de quinze jours (15) jours/commande.**

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**Demande de prix à commandes N°2025-0008/MEF/SG/DMP du 04/03/2025 pour l'entretien et la réparation des installations sanitaires au profit des structures du MEF ; Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4091 du vendredi 07 mars 2025 ;**

**Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 14/03/2025 ;**

**Date de délibération : 14/03/2025 – Nombre de plis reçus : six (06) ;**

Budget Prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC ; Moyenne des offres financières conformes : 24 776 195 FCFA TTC, Moyenne pondérée du montant prévisionnelle et de la moyenne des offres (M) : 27 910 478 FCFA TTC ; Seuil minimum (0,85M) : 23 723 906 FCFA TTC.

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA Lu		Montant en FCFA TTC Lu		Montant en FCFA HTVA Corrigé		Montant en FCFA TTC Corrigé		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
<b>Lot unique : entretien et réparation des installations sanitaires au profit des structures du MEF.</b>									
GETRA-BF SARL	14 712 500	21 081 500	-	-	-	-	-	-	<p><b>Non Conforme :</b></p> <p>-item 39, le soumissionnaire propose fourniture et pose de tube en PPR 25 (JESSIE) au lieu de fourniture et pose de peinture décoloré y compris toutes sujétions de pose ;</p> <p>-item 40 le soumissionnaire propose fourniture et remplacement de serrure à clé complète y compris toute sujétion de pose (JESSIE) au lieu de fourniture et pose de peinture simple y compris toutes sujétions de pose ;</p> <p>-item 41, le soumissionnaire propose fourniture et remplacement de canon de serrure y compris toutes sujétions de pose au lieu de débouchage des tuyaux d'évacuation y compris toutes sujétions de pose ;</p> <p>-item 42, le soumissionnaire propose fourniture et pose de crochet de porte y compris toutes sujétions de pose au lieu de fourniture et pose de siphon de sol en plastique de diamètre 100 mm y compris toutes sujétions de pose ;</p> <p>-item 43, le soumissionnaire propose débouchage du circuit d'assainissement y compris toutes sujétions de pose au lieu de nettoyage des chéneaux y compris toutes sujétions de pose.</p>
<b>GENERAL ELECTRICITE</b>	15 984 750	22 161 750	-	-	15 984 750	22 161 750	18 862 005	26 150 865	<b>Conforme</b>

## Résultats provisoires

FROID ET CLIMATISATION (G.E.F.C)									
HARD HOME SARL	-	-	21 123 829	24 965 083	17 901 550	21 156 850	21 123 829	24 965 083	<b>Conforme</b>
NYI MULTI SERVICE	-	-	27 209 739	29 999 907	-	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> Item 15 le soumissionnaire propose fourniture et pose de robinet de puisage 154x21 y compris toutes sujétions de pose au lieu de fourniture et pose de robinet de puisage 15x21 y compris toutes sujétions de pose.
BRUDERSCHAFT SARL	18 336 000	20 317 000	-	-	18 336 000	20 317 000	21 636 480	23 974 060	<b>Conforme</b>
MESO CONSTRUCTION BTP	-	-	21 150 202	24 014 770	17 923 900	20 351 500	21 150 202	24 014 770	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	GENERAL ELECTRICITE FROID ET CLIMATISATION (G.E.F.C) pour un montant minimum HTVA de quinze millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante (15 984 750) francs CFA et un montant maximum HTVA de vingt-deux millions cent soixante et un mille sept cent cinquante (22 161 750) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.								

### MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Demande de Propositions Allégée n°2025-0209/MID/SG/DMP/SMT-PI du 03 Mars 2025 relative aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation de la route nationale n°09 (RN09) : Bobo - Faramana - Frontière du Mali.

Financement : Budget du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B), Gestion 2024

Date d'ouverture, d'évaluation et de délibération : 18/03/2025

Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : Revue des Marchés Publics N° 4073 du 11 Février 2025

Convocation n°2025-0233/MID/SG/DMP/SMT-PI du 11 mars 2025

Nombre de plis ouverts : Trois (03)

Note technique minimale requise : 85/100 points

Mode de sélection : « sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) »

Nom du Consultant	Proposition technique		Proposition financière					Classement
	Note technique /100	Appréciation	Montant lu en FCFA		Correction des erreurs en FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA		
			HTVA	TTC		HTVA	TTC	
<b>GROUPEMENT SOCREGE / CAERD</b>	<b>95,2</b>	Qualifié	-	41 300 000	Erreur de calcul du montant de l'item II.6 Lire 1 000 000 au lieu de 500 000. La correction de l'erreur entraine une variation de +1,43%	35 500 000	41 890 000	<b>1<sup>er</sup> Conforme</b>
<b>GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE / MBA ASSOCIES</b>	<b>90,02</b>	Qualifié	-	47 200 000	-	40 000 000	47 200 000	<b>2<sup>ème</sup> Conforme</b>
<b>GROUPEMENT OZED / GTAH</b>	<b>92,6</b>	Qualifié	-	63 307 000	-	53 650 000	63 307 000	<b>3<sup>ème</sup> Conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<b>GROUPEMENT SOCREGE/CAERD</b> pour un montant de trente-cinq millions cinq cent mille (35 500 000) F CFA HTVA soit, quarante-un millions huit cent quatre-vingt-dix mille (41 890 000) F CFA TTC pour un délai de prestation de quatre (04) mois.							



## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES (MEBAPLN)

**Dossier d'Appel d'Offre National N°2024-0011/MEBAPLN/SG/DMP du 07/10/2024 pour les Travaux de construction de quatre-vingt-quinze (95) complexes scolaires, de dix (10) Collèges d'Enseignement Général (CEG) et de cinq (05) Circonscriptions d'Éducation de Base (CEB) dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Sud et de l'Est.**

**Financement :** Prêt BID N° BFA 1029 du 04 juin 2022 et Contrepartie de l'Etat Burkinabè ;

**Publication :** Revue des Marchés Publics N°3987 du 14/10/2024 ;

**Nombre de concurrents :** trente-sept (37) ; **Date de dépouillement :** 14/11/2024 ; **date de délibération :** 09/01/2025.

**Avis de Non Objection :** RHA/BURKINA FASO/BFA1029/VOL1/1003/2025 du 11/03/2025

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
<b>LOT 1 :</b>				
1	DETYMA	415 529 085 HT	415 529 085 HT	Le chiffre d'affaires moyen certifié (1 241 872 201) ne couvre qu'un lot <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b>
2	ERK	384 069 303 HT	384 069 303 HT	-Les montants des marchés similaires proposés sont inférieurs au montant des marchés similaires demandés ; -matériels insuffisants : citerne à eau 1 fournie au lieu de 2 demandées <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
3	ECW	487 527 310 HT	487 527 310 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
4	Groupement AFRIK GENIE/SGE	419 192 456 HT	419 192 456 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
5	Groupement SAS/COGEA	429 738 838 HT	429 738 838 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
6	Groupement ESD BURKINA /GALAXIE SERVICE	372 969 868 HT	372 969 868 HT	Agrément technique et chiffre d'affaires non fournis pour Galaxie Service <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
<b>LOT 2 :</b>				
1	Groupement ECGF/EGCE	419 356 626 HT	419 356 626 HT	Le chiffre d'affaires moyen certifié (1 641 710 098), le personnel et le matériel fourni ne couvrent qu'un lot <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b>
2	Groupement ZIGARO INTERNATIONAL/SAOH BTP	381 420 505 HT	381 420 505 HT	- 1 marché similaire conforme fourni au lieu de 2 demandés ; -chiffre d'affaires moyen valable pour 2 lots ; -Planning d'exécution non fourni (pas de proposition du délai d'exécution) <b>Non conforme pour l'essentiel</b>
<b>LOT 3 :</b>				
1	ECODI	549 979 085 HT	549 979 085 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
2	PRESSIMEX SOMETA	511 229 761 HT	511 229 761 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
3	Groupement GME/SEGNA BTP	845 551 784 HT	845 551 784 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
4	Groupement AFRIK GENIE/SGE	553 546 894 HT	553 546 894 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
5	Groupement LAMBO SERVICE/KOYA REGIE	482 211 442 HT	462 211 442 HT	-le chiffre d'affaires moyen certifié (1 170 403 863), le personnel et le matériel fournis ne couvrent qu'un lot ; -Rabais de 20 000 000 F CFA sur le montant total HTVA des 8 Résorption des Ecoles Sous-paillote (RESP) <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b>
<b>LOT 4 :</b>				
1	GéSeB. SA. s	513 015 128 HT	513 015 128 HT	<b>Conforme pour l'essentiel et qualifié</b>
2	INTERFACE	626 308 454 HT	626 308 454 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
3	ECODI	605 894 160 HT	607 080 105 HT	-non prise en compte du total VI du total un (01) bloc de trois salles de classes du site de BADO ainsi qu'une application erronée de la TVA sur la part de la BID <b>Conforme pour l'essentiel</b>
4	EKMF	473 083 475 HT	473 083 475 HT	-Chiffre d'affaires certifié non fourni ; -marchés similaires conformes non fournis. <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
5	PRESSIMEX SOMETA	531 746 165 HT	531 746 165 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
6	Groupement GME/SEGNA BTP	892 542 479 HT	847 915 355 HT	Rabais de 5% sur le montant total TTC de l'offre <b>Conforme pour l'essentiel</b>
7	MAPA SERVICE	673 803 215 HT	673 803 215 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
8	Groupement ENG/LAMBO SERVICE	532 528 180 HT	532 528 180 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
9	SBI	681 902 199 HT	-	la clause de validité de l'offre non conforme (clause 19.1 appelé au lieu de la clause 18.1) <b>Non conforme pour l'essentiel</b>
10	Groupement BATIC TPE/PMS	588 301 628 HT	581 700 028 HT	Erreur de sommation au niveau du sous total IV du bloc administratif du CEG de Ouelguin et de Dimstenga <b>Conforme pour l'essentiel</b>
11	ELIASAPH	690 025 618 HT	690 025 618 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
12	Group ECOS	500 011 992 HT	500 011 992 HT	-Chiffre d'affaires moyen certifié fourni ne couvre pas le lot 4 (369 248 222 fourni au lieu de 1 098 400 000 FCFA demandé) ; -1 marché similaire conforme fourni au lieu de 2 demandés <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>

## Résultats provisoires

13	Groupement AFRIK GENIE/SGE	572 256 233 HT	572 256 233 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
14	Groupement ZINS'K CO/GHBR	520 408 566 HT	523 339 390 HT	Différence entre prix unitaire du BPU et le devis des sites des RESP et les CEG <b>Conforme pour l'essentiel</b>
15	Groupement ESD BURKINA/GALAXIE SERVICE	533 600 422 HT	533 600 422 HT	Agrément technique et chiffre d'affaires non fournis pour Galaxie Service <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
16	GSC INTERNATIONAL	753 421 726 HT	753 421 726 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
<b>LOT 5 :</b>				
1	GéSeB. SA. s	339 139 652 HT	339 139 652 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
2	Groupement EGNV BTP/CGPS SA	358 746 663 HT	356 573 275 HT	Erreur de sommation du sous total II du devis du bloc latrine 02 cabines du personnel éducatif du site de Yergoya B et non prise en compte de l'item II. 2. 23 dans la sommation du sous total II du devis du bloc latrine 2 cabines pour personnel éducatif du site de Guingalé <b>Conforme pour l'essentiel</b>
3	Groupement GME/SEGNA BTP	540 897 374 HT	540 897 374 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
4	ECM	266 854 075 HT	266 854 075 HT	-Chiffre d'affaires moyen certifié fourni insuffisant (711 665 142 fourni au lieu de 748 800 000 FCFA demandé) ; -Matériels insuffisants (3 compacteurs fournis au lieu de 4 demandés) <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
5	Groupement EWK/EZOF	256 755 089 HT	256 780 089 HT	-Chiffre d'affaires moyen certifié (1 161 131 414), personnel et matériel fournis ne couvrent qu'un lot ; -non prise en compte de la valeur de l'item I.1.1 dans le calcul du sous total I du devis du bloc latrine 02 cabines du personnel éducatif du site de Yorko <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot Attributaire du lot 10 après combinaison</b>
6	Groupement GTC GRACE DIVINE BTP	381 226 299 HT	372 784 236 HT	-différence entre prix unitaire en lettre et en chiffre du BPU <b>Conforme pour l'essentiel</b>
7	Groupement SOTIGEB/GWP BTP	323 200 204 HT	321 593 201 HT	-Différence entre les montants en chiffres et en lettres des items II.8 et II.9 du devis du bloc de trois (03) salles de classe des sites de Yorko et de Patta Public ; différence entre les montants en chiffres et en lettres des items II.9 et II.10 du devis du bloc de trois (03) salles de classe du site de Belgué et du devis du bloc de trois (03) salles de classe + bureau + magasin des sites de Saopo, Yergoya B, Ponga B, Bingo, Mong-Naba et Guingalé et non prises en compte des valeurs totales des chiffres après la virgule des quantités <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié</b>
8	Groupement LAMBO SERVICE/KOYA REGIE	311 535 165 HT	301 535 165 HT	-le chiffre d'affaires moyen certifié (1 170 403 863), le personnel et le matériel fournis ne couvrent qu'un lot ; Rabais de 10 000 000 F CFA sur le montant HTVA des 6 Résorption des Ecoles Sous-paillote (RESP) <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot Attributaire du lot 3 après combinaison</b>
9	Groupement ZIGARO INTERNATIONAL/SAOH BTP	365 220 255 HT	365 220 255 HT	-Planning d'exécution non fourni (pas de proposition du délai d'exécution) <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
<b>Lot 6 :</b>				
1	Groupement GME/SEGNA BTP	723 142 317 HT	722 901 419 HT	Erreur de sommation du sous total II et du total général du devis du bloc latrine 02 cabines du personnel éducatif du site de Koulguiemdé <b>Conforme pour l'essentiel</b>
2	Groupement AGREES/GEC	416 034 090 HT	416 139 930 HT	-Non prise en compte du calcul de l'item II.2.22 dans la sommation du sous total II 02 cabines du personnel éducatif du site de Koulguiemdé et sur les 6 sites des écoles à normaliser) ; -Le chiffre d'affaires fourni (1 064 342 633), le personnel et le matériel ne couvrent qu'un lot. <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b>
3	SBI	501 109 846 HT	-	-la clause de validité de l'offre non conforme (clause 19.1 appelé au lieu de la clause 18.1). <b>Non conforme pour l'essentiel</b>
4	Groupement ESD BURKINA/GALAXIE SERVICE	442 981 710 HT	442 981 710 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
<b>Lot 7 :</b>				
1	GéSeB. SA. s	367 783 963 HT	368 216 463 HT	Différence entre prix unitaire du BPU et le devis à l'item VI.13 du bâtiment principal CEB de DOULOUGOU <b>Conforme pour l'essentiel</b>
2	INTERFACE	411 062 155 HT	411 062 155 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
3	MAPA SERVICE	410 588 300 HT	410 588 300 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
4	Groupement BATIC TPE/PMS	399 144 253 HT	392 542 653 HT	Erreur de sommation du sous total IV du bloc administratif des totaux des 2 CEG

## Résultats provisoires

				<b>Conforme pour l'essentiel</b>
5	ELIASAPH	372 104 828 HT	452 869 984 HT	Non prise en compte du sous total III dans la sommation du BLOC 3 salles de classe des RESP et différence du prix unitaire en lettre et en chiffre du BPU des items 2.18 et 2.22 du BLOC PEDAGOGIQUE 1 du CEG de SABRAOGO <b>Conforme pour l'essentiel</b>
6	Groupement EXCELLENCE / ESDP	355 144 915 HT	355 033 226 HT	Erreur de calcul du prix total de l'item I.1.1 du bloc de latrine scolaire à 3 postes du site de Wardogo <b>Conforme pour l'essentiel</b>
7	ECW	456 768 311 HT	456 768 311 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
8	Groupement GTC/GRACE DIVINE BTP	355 825 151 HT	354 181 823 HT	Différence entre les montants en lettre et en chiffre des items I.1.1 des travaux préparatoires, VI.6.3.1, VI.6.3.6 du bloc pédagogique 1 ; II.2.11 à 13 et II.2.22 et 23 du bloc latrine pour bloc administratif et I.1.3 et 4, II.2.2 et 3, II.2.11 à 14 et II.2.20 du bloc latrine pour bloc pédagogique du CEG de Sabraogo et I.1.1 des travaux préparatoires du site Zourma-kita. <b>Conforme pour l'essentiel</b>
9	EGC-BGC	436 273 702 HT	436 273 702 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
10	Groupement ZINS'K CO/GHBR	352 296 221 HT	334 485 603 HT	-Le personnel et le matériel fournis ne couvrent qu'un lot -Rabais de 20 000 000 F CFA sur le montant total HTVA de l'offre -différence entre prix unitaire du BPU et le devis des sites des RESP et les CEG <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b>
11	ETTAF	326 173 003 HT	326 173 003 HT	Le chiffre d'affaires moyen certifié fourni ne couvre pas le lot 7 (232 443 317 fourni au lieu de 699 200 000 FCFA demandé) <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
12	ENF	448 301 965 HT	448 301 965 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
13	Groupement ZIGARO INTERNATIONAL/SAOH BTP	335 507 104 HT	335 507 104 HT	-Planning d'exécution non fourni (pas de proposition du délai d'exécution) <b>Non conforme pour l'essentiel</b>
14	GSC INTERNATIONAL	448 534 985 HT	448 534 985 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
<b>Lot 8 :</b>				
1	Groupement EGNV BTP/CGPS SA	505 362 910 HT	511 107 548 HT	Non prise en compte dans la sommation du sous total IV du bloc de 3 salles de classes + bureau + magasin du site de Tampougou et de total de l'item VI.6 du bloc de 3 salles de classes + bureau + magasin du site de Yentougri <b>Conforme pour l'essentiel</b>
2	ETY	407 111 638 HT	407 111 638 HT	Le chiffre d'affaires fourni (740 716 952) ne couvre pas le lot 8 <b>Conforme pour l'essentiel et non qualifié</b>
3	SICOBAT	419 507 190 HT	419 507 190 HT	Le chiffre d'affaires fourni (1 131 808 096), le personnel et le matériel ne couvrent qu'un lot. <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b>
<b>Lot 9 :</b>				
1	ETY	305 358 669 HT	305 358 669 HT	<b>Conforme pour l'essentiel et qualifié</b>
2	SICOBAT	291 669 774 HT	291 669 774 HT	Le chiffre d'affaires fourni (1 131 808 096), le personnel et le matériel ne couvrent qu'un lot. <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b> <b>Attributaire du lot 8 après combinaison</b>
3	ENF	404 178 163 HT	404 178 163 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
<b>Lot 10 :</b>				
1	Groupement EGNV BTP/CGPS SA	524 047 830 HT	525 284 139 HT	Non prise en compte dans la sommation du sous total I de l'item I.1.7 du bloc latrine 2 cabine pour personnel du site de Yemdaogo-Bouloughin, de l'item IV.6 dans la sommation du total VI du bloc de 3 salles de classes + bureau + magasin du site de Bapougouni C, des items II.11 et III.9 du bloc de 3 salles de classe du site de Fada secteur 3 B <b>Conforme pour l'essentiel</b>
2	ECODI	456 083 858 HT	494 753 217 HT	Non prise en compte des totaux I, II et III dans le récapitulatif général du CEG de Nassobdo et application erronée de la TVA sur la part BID <b>Conforme pour l'essentiel</b>
3	Groupement ENG/LAMBO SERVICE	465 500 155 HT	465 500 155 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
4	ESDP SA	422 675 094 HT	422 675 094 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
5	Groupement AGREES/GEC	430 597 351 HT	432 612 591 HT	Non prise en compte des items VI.1 à 6 dans la sommation du total VI du bloc de 3 salles de classes + bureau + magasin du site de Yemdaogo-Bouloughin et de l'item II.2.22 du bloc latrine 2 cabine pour personnel des sites de Sarbongou D et de Fada secteur 3 B <b>Conforme pour l'essentiel</b>
6	ACTIVATION WORLD	401 255 099 HT	401 255 099 HT	<b>Conforme pour l'essentiel</b>
7	Groupement EWK/EZOF	353 785 125 HT	356 528 125 HT	-Chiffre d'affaires moyen certifié (1 161 131 414), personnel et matériel fournis ne couvrent qu'un lot ; -Non prise en compte du montant du sous total VI dans la sommation du total bloc pédagogique 2 du site de Nassobdo <b>Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot</b>

## Résultats provisoires

8	SICOBAT	466 812 644 HT	466 812 644 HT	Conforme pour l'essentiel
<b>Lot 11 :</b>				
1	DETYMA	489 078 770 HT	489 078 770 HT	Conforme pour l'essentiel
2	ECODI	451 319 247 HT	489 988 606 HT	Non prise en compte des totaux I, II et III dans le récapitulatif général du CEG de Fada secteur sud 6 et application erronée de la TVA sur la part BID Conforme pour l'essentiel
3	PRESSIMEX SOMETA	450 274 269 HT	450 274 269 HT	Conforme pour l'essentiel
4	Groupement ENG/LAMBO SERVICE	457 662 779 HT	457 662 779 HT	Conforme pour l'essentiel
5	Groupement ECGF/EGCE	467 695 710 HT	467 695 710 HT	Conforme pour l'essentiel
6	ESDP SA	433 658 740 HT	433 295 030 HT	-non prise en compte de l'item 2.22 dans la sommation du sous total II du BLOC LATRINE 2 cabines des 3 sites normalisation et erreur de sommation du montant total RESP dans le récapitulatif général) ; -Personnel et matériel fournis ne couvrent qu'un lot. Conforme pour l'essentiel et qualifié pour un lot
7	ECW	566 487 526 HT	566 487 526 HT	Conforme pour l'essentiel
8	Groupement AFRIK GENIE/SGE	494 181 702 HT	494 181 702 HT	Conforme pour l'essentiel
9	Groupement SAS/COGEA	490 275 929 HT	490 275 929 HT	Conforme pour l'essentiel
10	EGC-BGC	561 623 117 HT	561 623 117 HT	Conforme pour l'essentiel
<p><b>Attributaires :</b></p> <p>La CAM, après avoir effectué la combinaison des lots la plus avantageuse pour l'autorité contractante, propose les attributions suivantes :</p> <p><b>Lot 1 : DETYMA</b> pour un montant de <b>quatre cent quinze millions cinq cent vingt-neuf mille quatre-vingt-cinq (415 529 085) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 2 : Groupement ECGF/EGCE</b> pour un montant de <b>quatre cent dix-neuf millions trois cent cinquante-six mille six cent vingt-six (419 356 626) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 3 : Groupement LAMBO SERVICE/KOYA REGIE</b> pour un montant de <b>quatre cent soixante-deux millions deux cent onze mille quatre cent quarante-deux (462 211 442) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 4 : GéSeB. SA. s</b> pour un montant de <b>cinq cent treize millions quinze mille cent vingt-huit (513 015 128) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 5 : Groupement SOTIGEB/GWP BTP</b> pour un montant de <b>trois cent vingt et un millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent un (321 593 201) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 6 : Groupement AGREES/GEC</b> pour un montant de <b>quatre cent seize millions cent trente-neuf mille neuf cent trente (416 139 930) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 7 : Groupement ZINS'K CO/GHBR</b> pour un montant de <b>trois cent trente-quatre millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cent trois (334 485 603) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 8 : SICOBAT</b> pour un montant de <b>quatre cent dix-neuf millions cinq cent sept mille cent quatre-vingt-dix (419 507 190) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 9 : ETY</b> pour un montant de <b>trois cent cinq millions trois cent cinquante-huit mille six cent soixante-neuf (305 358 669) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 10 : Groupement EWK/EZOF</b> pour un montant de <b>trois cent cinquante-six millions cinq cent vingt-huit mille cent vingt-cinq (356 528 125) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b> ;</p> <p><b>Lot 11 : ESDP SA</b> pour un montant de <b>quatre cent trente-trois millions deux cent quatre-vingt-quinze mille trente (433 295 030) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>six (06) mois</b>.</p>				

<b>DEMANDE DE PRIX N°2025-0011/MEBAPLN/SG/DMP du 10/02/2025 pour la livraison de pause-café et déjeuner au profit de la DG-AEP, de la DG-QEP, de la PCS-PAM, de la DGENF et de la DG-ACEVS (marché à commandes) ;</b> Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°4077 du lundi 17/02/2025 ; Nombre de concurrents : vingt-cinq (25) ; Date de dépouillement 06/03/2025 ; Références convocations CAM : lettre N°2023-0020/MENAPLN/SG/DMP du 03/03/2025.				
N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations
<b>LOT 1 : Livraison de pause-café et déjeuner au profit de la DG-QEP (marché à commande) (« 34 376 067 - 46 508 796 »)</b>				
1	TINEPRO	Minimum 21 232 750 TTC Maximum 34 749 000 TTC	Mini: 21 232 750 Maxi: 34 749 000	Conforme 5 <sup>ème</sup>
2	HADARA SERVICE TRAITEUR	Minimum 23 100 000 TTC Maximum 37 400 000 TTC	-	Non conforme pour l'essentiel : -lettre de soumission adressée au ministre de l'environnement, l'eau et assainissement ; -non-respect des clauses dans la lettre de soumission



## Résultats provisoires

3	LUCIOLE PRESTATIONS BY WENDYAM	Minimum 17 762 500 HT Maximum 29 200 000 HT	Mini: 19 538 750 Maxi: 32 120 000	Non-conforme Offre anormalement basse
4	INTER NEGOCES	Minimum 21 159 600 TTC Maximum 34 623 600 TTC	Mini: 20 736 408 Maxi: 33 931 128	Rabais de 2% sur le montant mini et maxi HTVA Offre anormalement basse Non-conforme
5	ENTREPRISE MULTI PRESTA	Minimum 22 002 750 TTC Maximum 35 775 850 TTC	Mini 22 002 750 TTC Maxi 35 775 850 TTC	Conforme 7 <sup>ème</sup>
6	DOLCE-VITA	Minimum 21 124 950 TTC Maximum 34 613 700 TTC	Mini 21 124 950 TTC Maxi 34 613 700 TTC	Conforme 3 <sup>ème</sup>
7	SERVICE ETOILE BENI	Minimum 20 317 500 HT Maximum 33 050 000 HT	Mini : 22 349 250 Maxi: 36 355 000	Conforme 9 <sup>ème</sup>
8	WOURE SERVICES (RESTAURANT)	Minimum 24 370 500 TTC Maximum 40 034 500 TTC	Mini: 20 958 630 Maxi: 34 429 670	Rabais de 14% sur le montant total mini et maxi HTVA Conforme 2 <sup>ème</sup>
9	ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	Minimum 20 125 000 HT Maximum 32 500 000 HT	Mini : 22 137 500 Maxi: 35 750 000	Conforme 8 <sup>ème</sup>
10	GOLDEN RESTAURANT	Minimum 20 790 000 TTC Maximum 34 155 000 TTC	Mini: 20 790 000 Maxi: 34 155 000	Non-conforme Offre anormalement basse
11	CEREMONIAL	Minimum 21 000 000 HT Maximum 34 000 000 HT	Mini: 23 100 000 Maxi: 37 400 000	Conforme 13 <sup>ème</sup>
12	REFERENCIEL AFRIK	Minimum 21 598 500 TTC Maximum 34 944 250 TTC	Mini: 21 598 500 Maxi: 34 944 250	Conforme 6 <sup>ème</sup>
13	CECILE SERVICE	Minimum 19 036 500 HT Maximum 31 214 500 HT	Mini : 20 940 150 Maxi: 34 335 950	Non-conforme Offre anormalement basse
14	HARMONIE SERVICE	Minimum 20 847 750 TTC Maximum 34 248 500 TTC	Mini : 20 847 750 Maxi: 34 248 500	Non-conforme Offre anormalement basse
15	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Daniel Pélagie)	Minimum 20 932 450 TTC Maximum 34 219 900 TTC	Mini :20 932 450 Maxi: 34 219 900	Non-conforme Offre anormalement basse
16	PRISCE MULTI SERVICE AGENCY	Minimum 22 907 500 TTC Maximum 37 262 500 TTC	Mini : 22 907 500 Maxi: 37 262 500	Conforme 11 <sup>ème</sup>
17	EZANAD	Minimum 21 194 250 TTC Maximum 34 680 250 TTC	Mini : 21 194 250 Maxi: 34 680 250	Conforme 4 <sup>ème</sup>
18	RESTAURANT GOLDEN TRAVELS AND TRADE	Minimum 20 650 000 HT Maximum 33 650 000 HT	Mini : 22 715 000 Maxi: 37 015 000	Conforme 10 <sup>ème</sup>
19	SHAMA BUISINESS	Minimum 18 305 000 HT Maximum 29 690 000 HT	-	Non conforme pour l'essentiel : -autorisation d'exercer le métier de restauration délivrée par l'Autorité Compétente non Fourni ; -Certificat de salubrité : non Fournie.
20	ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	Minimum 23 023 000 TTC Maximum 37 273 500 TTC	Mini :23 023 000 Maxi: 37 273 500	Conforme 12 <sup>ème</sup>
21	ENTREPRISE KHADHY	Minimum 19 215 000 HT Maximum 31 195 000 HT	Mini : 21 136 500 Maxi: 34 314 500	Non-conforme Offre anormalement basse
22	ROSALIE SERVICES	Minimum 26 468 750 TTC Maximum 43 903 750 TTC	Mini : 20 828 259 Maxi: 34 547 861	Rabais de 21,31% sur le montant mini et maxi HTVA Conforme 1 <sup>er</sup>
<b>Lot 02 : Livraison de pause-café et déjeuner au profit de la DGENF (marché à commande) (« 9 822 586 - 13 289 381 »)</b>				
1	Haidara Service Traiteur	Minimum 6 270 000 TTC Maximum 10 010 000 TTC	-	Non conforme pour l'essentiel : -lettre de soumission adressée au ministre de l'environnement, l'eau et assainissement ; -non-respect des clauses dans la lettre de soumission
2	HOTEL TANTIGA DE ZINIARE	Minimum 5 625 000 HT Maximum 8 925 000 HT	Mini : 6 187 500 Maxi: 9 817 500	Non-conforme Offre anormalement basse
3	INTER NEGOCES	Minimum 6 142 290 TTC Maximum 9 929 150 TTC	Mini : 6 142 290 Maxi: 9 929 150	Conforme 3 <sup>ème</sup>
4	PEGD-WENDE SERVICES UNIVERSEL	Minimum 5 445 000 HT Maximum 8 695 000 HT	-	Non conforme pour l'essentiel : Autorisation d'exercer le métier de restauration délivrée par l'Autorité Compétente non fourni.
5	ENTREPRISE MULTI PRESTA	Minimum 6 357 450 TTC Maximum 10 155 970 TTC	Mini :6 357 450 Maxi: 10 155 970	Conforme 6 <sup>ème</sup>
6	DOLCE-VITA	Minimum 6 039 660 TTC Maximum 9 603 880 TTC	Mini : 6 039 660 Maxi: 9 603 880	Non-conforme Offre anormalement basse
7	SERVICE ETOILE BENI	Minimum 6 030 000 HT Maximum 9 630 000 HT	Mini: 6 633 000 Maxi : 10 593 000	Conforme 9 <sup>ème</sup>
8	WOURE SERVICES (RESTAURANT)	Minimum 6 073 650 TTC Maximum 9 858 750 TTC	Mini : 6 073 650 Maxi: 9 858 750	Conforme 1 <sup>er</sup>
9	ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	Minimum 5 850 000 HT Maximum 9 450 000 HT	Mini: 6 435 000 Maxi:10 395 000	Conforme 7 <sup>ème</sup>
10	PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	Minimum 5 670 000 HT Maximum 9 150 000 HT	Mini: 6 237 000 Maxi: 10 065 000	Conforme 5 <sup>ème</sup>
11	GOLDEN RESTAURANT	Minimum 6 006 000 TTC Maximum 9 737 200 TTC	Mini :6 006 000 Maxi: 9 737 200	Non-conforme Offre anormalement basse
12	REFERENCIEL AFRIK	Minimum 6 095 100 TTC Maximum 9 786 700 TTC	Mini : 6 095 100 Maxi: 9 786 700	Non-conforme Offre anormalement basse



## Résultats provisoires

13	HARMONIE SERVICE	Minimum 5 995 770 TTC Maximum 9 717 950 TTC	Mini : 5 995 770 Maxi: 9 717 950	Non-conforme Offre anormalement basse
14	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Daniel Pélagie)	Minimum 7 798 890 TTC Maximum 12 423 730 TTC	Mini : 7 798 890 Maxi: 12 423 730	Conforme 10 <sup>ème</sup>
15	EZANAD	Minimum 6 105 660 TTC Maximum 9 944 000 TTC	Mini : 6 105 660 Maxi: 9 944 000	Conforme 2 <sup>ème</sup>
16	RESTAURANT GOLDEN TRAVELS AND TRADE	Minimum 6 000 000 HT Maximum 9 560 000 HT	Mini : 6 600 000 Maxi: 10 516 000	Conforme 8 <sup>ème</sup>
17	SHAMA BUISINESS	Minimum 5 313 000 HT Maximum 8 485 000 HT	-	Non conforme pour l'essentiel : -autorisation d'exercer le métier de restauration délivrée par l'Autorité Compétente non Fourni ; -Certificat de salubrité : non Fournie.
18	ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	Minimum 6 177 600 TTC Maximum 9 946 200 TTC	Mini: 6 177 600 Maxi: 9 946 200	Conforme 4 <sup>ème</sup>
19	ENTREPRISE KHADHY	Minimum 5 449 800 HT Maximum 8 863 000 HT	Mini : 5 994 780 Maxi: 9 749 300	Non-conforme Offre anormalement basse
<b>Lot 03 : Livraison de pause-café et déjeuner au profit de la DG-AEP, DE PCS-PAM ET DE LA DG-ACEVS (marché à commande) (« 12 391 420 - 16 764 862 »)</b>				
1	HADARA SERVICE TRAITEUR	Minimum 7 095 000 TTC Maximum 13 464 000 TTC	Mini: 7 095 000 Maxi: 13 464 000	Non conforme pour l'essentiel : -lettre de soumission adressée au ministre de l'environnement, l'eau et assainissement ; -non-respect des clauses dans la lettre de soumission
2	LUCIOLE PRESTATIONS BY WENDYAM	Minimum 5 130 000 HT Maximum 10 463 400 HT	Mini: 5 643 000 Maxi: 11 509 740	Non-conforme Offre anormalement basse
3	HOTEL TANTIGA DE ZINIARE	Minimum 5 875 000 HT Maximum 11 340 000 HT	Mini : 6 462 500 Maxi: 12 474 000	Conforme 2 <sup>ème</sup>
4	PEGD-WENDE SERVICES UNIVERSEL	Minimum 5 487 500 HT Maximum 11 484 000 HT	-	Non conforme pour l'essentiel : Autorisation d'exercer le métier de restauration délivrée par l'Autorité Compétente non fourni.
5	ENTREPRISE MULTI PRESTA	Minimum 6 482 355 TTC Maximum 12 503 898 TTC	Mini: 6 482 355 Maxi: 12 503 898	Conforme 3 <sup>ème</sup>
6	DOLCE-VITA	Minimum 6 492 475 TTC Maximum 12 709 620 TTC	Mini: 6 492 475 Maxi: 12 709 620	Conforme 4 <sup>ème</sup>
7	SERVICE ETOILE BENI	Minimum 6 600 000 HT Maximum 12 582 000 HT	Mini: 7 260 000 Maxi: 13 840 200	Conforme 7 <sup>ème</sup>
8	WOURE SERVICES (RESTAURANT)	Minimum 7 312 800 TTC Maximum 14 394 600 TTC	Mini : 6 289 008 Maxi: 12 379 356	Rabais de 14% sur le montant total mini et maxi HTVA Non-conforme Offre anormalement basse
9	ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	Minimum 6 850 000 HT Maximum 12 330 000 HT	Mini: 7 535 000 Maxi: 13 563 000	Conforme 8 <sup>ème</sup>
10	GOLDEN RESTAURANT	Minimum 7 001 500 TTC Maximum 12 256 200 TTC	Mini: 7 001 500 Maxi: 12 256 200	Non-conforme Offre anormalement basse
11	HARMONIE SERVICE	Minimum 6 327 750 TTC Maximum 12 257 190 TTC	Mini: 6 327 750 Maxi: 12 257 190	Non-conforme Offre anormalement basse
12	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Daniel Pélagie)	Minimum 8 071 525 TTC Maximum 15 713 082 TTC	Mini: 8 071 525 Maxi: 15 713 082	Conforme 9 <sup>ème</sup>
13	EZANAD	Mini : 6 635 750 TTC Maxi: 12 597 750 TTC	Mini : 6 635 750 Maxi: 12 597 750	Conforme 5 <sup>ème</sup>
14	SHAMA BUISINESS	Minimum 5 767 500 HT Maximum 10 807 200 HT	-	Non conforme pour l'essentiel : -autorisation d'exercer le métier de restauration délivrée par l'Autorité Compétente non Fourni ; -Certificat de salubrité : non Fournie.
15	ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	Minimum 7 164 850 TTC Maximum 13 089 780 TTC	Mini: 7 164 850 Maxi: 13 089 780	Conforme 6 <sup>ème</sup>
16	ROSALIE SERVICES	Minimum 7 903 500 TTC Maximum 15 714 270 TTC	Mini : 6 243 765 Maxi: 12 414 273	Rabais de 21% sur le montant mini et maxi HTVA Conforme 1 <sup>er</sup>
<b>Attributaires :</b>		<p><b>-Lot 1 : ROSALIE SERVICES</b> pour un montant <b>minimum de vingt millions huit cent vingt-huit mille deux cent cinquante-neuf (20 828 259) FCFA TTC</b> et un montant <b>maximum de trente-quatre millions cinq cent quarante-sept mille huit cent soixante et un (34 547 861) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours par commande</b> ;</p> <p><b>-Lot 2 : WOURE SERVICES (RESTAURANT)</b> pour un montant <b>minimum de six millions soixante-treize mille six cent cinquante (6 073 650) FCFA TTC</b> et un montant <b>maximum de neuf millions huit cent cinquante-huit mille sept cent cinquante (9 858 750) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours par commande</b> ;</p> <p><b>-Lot 3 : ROSALIE SERVICES</b> pour un montant <b>minimum de six millions deux cent quarante-trois mille sept cent soixante-cinq (6 243 765) FCFA TTC</b> et un montant <b>maximum de douze millions quatre cent quatorze mille deux cent soixante-treize (12 414 273) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>trente (30) jours par commande</b>.</p>		

## Résultats provisoires

### SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Manifestation d'intérêts n°2025-001/DG-SONATUR du 09/01/2025 relatif aux prestations de suivi-contrôle et de surveillance des travaux de voiries et d'assainissement sur le site SONATUR de Bobo (secteur 31). Financement : budget SONATUR, exercice 2024. Référence de publication de l'avis : RMP N°4064 du mercredi 29 janvier 2025 (page 25).  
 Nombre de plis reçus : dix-sept (17). Date d'ouverture des plis : 26 février 2024. Date de délibération : 11 mars 2024

Rubriques Consultants	Pays de base fixe	Agrément technique (consultants Burkinabè)	Attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina (consultants Burkinabè)	Autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil (consultants étrangers)	Nombre de références similaires dûment justifiées	Rang	Observations
<b>Lot 1 : Suivi-contrôle des travaux d'environ 21 000 ml (21 km) de voiries en terre et d'assainissement du site SONATUR de Bobo (secteur 31)</b>							
Groupement <b>GERMS CONSULTING / OZED INGENIEURS</b>	Niger / Burkina Faso	Fourni pour OZED	Fournie pour OZED	Fournie pour GERMS	10	1 <sup>er</sup>	Retenu
Groupement <b>BETRA / GIE / WEST</b>	Togo / Burkina Faso	Fourni pour GIE	Fournie pour GIE	Fournie pour BETRA & WEST	09	2 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>GTAH / FASO INGENIERIE</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	08	3 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>AGEIM / CINCAT</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	07	4 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>GEFA / GROUPE ART &amp; GENIE</b>	Burkina Faso / Niger	Fourni pour GEFA	Fournie pour GEFA	Fournie pour GROUPE ART & GENIE	07	4 <sup>ème Ex</sup>	Retenu
<b>BECOTEX SARL</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	04	6 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>AFRIQUE DJIGUI/SETCO/ GECI EXPERT CONSEIL</b>	Burkina Faso / Mali / Mali	Fourni pour AFRIQUE DJIGUI	Fournie pour AFRIQUE DJIGUI	Fournie pour SETCO & GECI EXPERT CONSEIL	03	7 <sup>ème</sup>	Non retenu
<b>CETRI</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	03	8 <sup>ème</sup>	Non retenu
Groupement <b>CAEM SARL / BEST FASO SARL</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	01	9 <sup>ème</sup>	Non retenu
<b>BETA-IC</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	00	10 <sup>ème</sup>	Non retenu
Groupement <b>CIN'S / BEINCOTE</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	Références non authentiques		
<b>CEITP</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	Références non authentiques		
<b>ACIT GEOTECHNIQUE</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	Disqualifié pour conflit d'intérêts : le consultant a réalisé les études techniques pour les travaux du même projet		
Groupement <b>AC3E / AZ CONSULT</b>	Burkina Faso / Togo	Fourni pour AC3E	Fournie pour AC3E	Non fournie pour AZ CONSULT	Disqualifié pour absence de permis temporaire de l'OIGC-BF pour AZ CONSULT		
<b>INNOV CONSULTATION</b>	Burkina Faso	Fourni	Non fournie	Non requis	Disqualifié pour non inscription à l'OIGC-BF		
Groupement <b>GID / AGECEC-BTP/ AGECEC-BENIN</b>	Burkina Faso / Togo / Bénin	Non conforme	Fournie	Non requis	Disqualifié pour agrément de GID non conforme (agrément dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et Excréta au lieu du domaine des travaux routiers)		
Groupement <b>CINTECH / GOPAInfra</b>	Burkina Faso / Allemagne	Fourni	Fournie	Fournie	Disqualifié pour absence de permis temporaire de l'OIGC-BF pour GOPAInfra		
<b>Lot 2 : Suivi-contrôle des travaux d'environ 6 000 ml (06 km) de voiries bitumées et d'assainissement du site SONATUR de Bobo (secteur 31)</b>							
Groupement <b>GERMS CONSULTING / OZED INGENIEURS</b>	Niger / Burkina Faso	Fourni pour OZED	Fournie pour OZED	Fournie pour GERMS	10	1 <sup>er</sup>	Retenu
Groupement <b>GTAH / FASO INGENIERIE</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	08	2 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>AGEIM / CINCAT</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	07	3 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>BETRA / GIE / WEST</b>	Togo / Burkina Faso	Fourni pour GIE	Fournie pour GIE	Fournie pour BETRA & WEST	06	4 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>GEFA / GROUPE ART &amp; GENIE</b>	Burkina Faso / Niger	Fourni pour GEFA	Fournie pour GEFA	Fournie pour GROUPE ART & GENIE	06	4 <sup>ème Ex</sup>	Retenu
<b>BECOTEX SARL</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	04	6 <sup>ème</sup>	Retenu
Groupement <b>AFRIQUE DJIGUI/SETCO/ GECI EXPERT CONSEIL</b>	Burkina Faso / Mali / Mali	Non conforme	Fournie	Fournie pour SETCO & GECI EXPERT CONSEIL	03	7 <sup>ème</sup>	Non retenu
<b>CETRI</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	03	8 <sup>ème</sup>	Non retenu
Groupement <b>CAEM SARL / BEST FASO SARL</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	01	9 <sup>ème</sup>	Non retenu
<b>BETA-IC</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	00	10 <sup>ème</sup>	Non retenu
Groupement <b>CIN'S / BEINCOTE</b>	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	Référence non authentiques		
<b>CEITP</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	Référence non authentiques		
<b>ACIT GEOTECHNIQUE</b>	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	Disqualifié pour conflit d'intérêts : le consultant a réalisé les études techniques pour les travaux du même projet		
Groupement <b>AC3E / AZ CONSULT</b>	Burkina Faso / Togo	Fourni pour AC3E	Fournie pour AC3E	Non fournie pour AZ CONSULT	Disqualifié pour absence de permis temporaire de l'OIGC-BF pour AZ CONSULT		
<b>INNOV CONSULTATION</b>	Burkina Faso	Fourni	Non fournie	Non requis	Disqualifié pour non inscription à l'OIGC-BF		
Groupement <b>GID / AGECEC-BTP/ AGECEC-BENIN</b>	Burkina Faso / Togo / Bénin	Non conforme	Fournie	Non requis	Disqualifié pour agrément de GID non conforme (agrément dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et Excréta au lieu du domaine des travaux routiers)		
Groupement <b>CINTECH / GOPAInfra</b>	Burkina Faso / Allemagne	Fourni pour CINTECH	Fournie pour CINTECH	Non fournie pour GOPAInfra	Disqualifié pour absence de permis temporaire de l'OIGC-BF pour GOPAInfra		

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2025 -001/MTDPCE/SG/DMP DU 29 JANVIER 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES TROIS EXERCICES (2024 (PPA ET 4 EME TRIMESTRE), 2025 et 2026) DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DU BURKINA FASO.

FINANCEMENT: IDA Crédit N°74620-BF

Date de publication de l'AMI : Quotidiens N° 4018 du mardi 26 novembre 2024 et N° 4021 du vendredi 29 novembre 2024 de la Revue des Marchés Publics

Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2025-0118/MTDPCE/SG/DMP du 19 mars 2025.  
Date de dépouillement : 05 mars 2025.

Nombre de consultants ayant reçu la demande de propositions : 8

Nombre de bureaux ayant déposé leurs propositions : 8

Méthode de Sélection (Qualité et coût) : Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de septembre 2023.

Le score technique minimum T(s) requis : 75 Points

Les critères, sous-critères d'évaluation, et leurs poids respectifs sont les suivants :

(i) Expérience spécifique des consultants (en tant que bureau) pertinente pour la mission : 10 points  
Deux (2) points par mission en audit financiers et comptables des projets et programmes sur financement IDA, BAD, FAD, BID et Panier Commun d'au moins 5 000 000 F CFA. Soit 5 missions pour dix (10) points.

(ii) Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence : 35 points

a) Approche technique et méthodologie 15 points

b) Plan de travail 10 points

c) organisation et personnel 10 points

Total des points pour le critère (ii) : 35 points

(iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission : 50 points

a) L'Expert-Comptable diplômé 15 points

b) L'Auditeur (Chef de mission) 12,5 points

c) L'Auditeur 12,5 points

d) Le Spécialiste en passation des marchés 10 points

Total des points pour le critère (iii) : 50 points

(iv) Participation de ressortissants nationaux au personnel clé : 05 points

La participation d'un national (burkinabè) donne 1,25 point mais quatre (04) nationaux donne cinq (5) points

Total des points pour les quatre critères : 100 points

Le score technique minimum T(s) requis pour être admis est : 75 Points

Bureaux	Expérience spécifique des consultants (en tant que bureau) pertinente pour la mission/10 pts	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence/35 pts	Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission/50 pts	Participation de ressortissants nationaux au personnel clé/05 pts	Note technique /100	Rang	Observations
GROUPEMENT Expert Partners Group SARL (EPG) ET KMC	10	20,33	48	3,75	82,08	6 <sup>ème</sup>	Retenu
CGIC AFRIQUE INTERNATIONAL	10	21,33	50	05	86.33	5 <sup>ème</sup>	Retenu
GROUPEMENT 2EC SARL/CIECAM SARL	10	27,17	38	05	80.17	8 <sup>ème</sup>	Retenu
PANAUDIT BURKINA	10	30,08	50	05	95.08	1 <sup>er</sup>	Retenu
SOGECA INTERNATIONAL	10	22,33	43	05	80.33	7 <sup>ème</sup>	Retenu
CABINET FIDEXCO	10	24.17	49	3,75	86.92	4 <sup>ème</sup>	Retenu
WORLDAUDIT	10	26	50	05	91	3 <sup>ème</sup>	Retenu
GROUPEMENT SEC DIARRA Burkina – DIARRA Mali	10	28,67	50	05	93,67	2 <sup>ème</sup>	Retenu

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### REGION DU SUD- OUEST

DEMANDE DE PRIX N° 2025-01/RSUO/P.IB/C-ZMB/PRM DU 17 JANVIER 2025 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS SALLES DE CLASSE +BUREAU+MAGASIN A L'ECOLE PRIMAIRE BILINGUE DE KPANKPIRE DANS LA COMMUNE DE ZAMBO

Financement : ADCT/KFW-FDCIII+ Commune de Zambo, gestion 2025

Publication de l'avis : Quotidien Marchés Publics n°4081 du Vendredi 21 Février 2025

Convocation de la CCAM : N°2025-01/RSUO/P.IB/C-ZMB/CCAM du 24 février 2025

Date d'ouverture des plis : 07/03/2025 ;

Nombre de plis reçus : deux (02) plis

Date de délibération : 07/03/2025

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BTG	20 429 650		23 734 000	-	-	ATTESTATION de succès 2003 fournie au lieu du diplôme du technicien supérieur en génie civil de la construction des travaux. Attestation de disponibilité non conforme :Ecole de Ténoulé B dans la commune de Guéguéré au lieu de l'école de Kpankpire dans la commune de Zambo. Erreur au niveau de la sommation du total global
E.R.O.P sarl	20 490 873		20 490 873	-	-	Déclaration d'engagement de la KFW non signé qui constitue un critère d'élimination. Au niveau du matériel (citerne d'eau), immatriculation non conforme à l'Attestation de Disponibilité
ATTRIBUTAIRE			Marché infructueux			

## Résultats provisoires

### REGION DES HAUTS BASSINS

**Manifestation d'Intérêt N° 2025-02/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM pour le recrutement de bureaux d'études pour le Suivi contrôle des travaux d'aménagement de voiries et d'assainissement des eaux pluviales dans la ville de Houndé et pour le Suivi contrôlé des travaux d'aménagement de voirie de 18 km Houndé-Bouéré au profit de la commune de Houndé**  
**Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4070 du jeudi 06 février 2025.**  
**Financement : Budget Communal (FMDL), Gestion 2025. Date d'ouverture des plis : 20 Février 2025**  
**Date de délibération : 7 mars 2025. Nombre d'offres recu : lot1 : 14 ; lot2 : 16**

N°	SOUSSIONNAIRES	Critères et Evaluation						Score Total	Rang	Observations
		Nature des activités du candidat (20 pts)	Nombre d'années d'expériences (20 pts)	Qualification du candidat dans le domaine des prestations (20 pts)	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (20 pts)	Organisation technique et managériale du cabinet (10 pts)	Qualification générales et nombre personnels professionnels (10 pts)			
<b>Lot 1 : Suivi contrôle des travaux d'aménagement de voirie et d'assainissement des eaux pluviales dans la ville de Houndé</b>										
01	Groupement GI-CONSEILS/ CIETRA SARL	20	17	20	12	5	5	79	6 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
02	GROUPEMENT WEST/TID/ED-GCI-SARL	20	10	20	16	6	6	78	7 <sup>ème</sup>	Non retenu
03	F2ID	10	02	00	00	3	3	18	14 <sup>ème</sup>	Non retenu
04	GROUPEMENT AC-CONCEPT/ PERS BTP/INGETECH	20	15	20	17	7	7	86	2 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
05	CINTECH	20	14	20	16	6	6	82	3 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
06	GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE/CACI-C	20	15	20	14	5	6	80	5 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
07	GROUPEMENT GERTEC/BURED	20	14	20	13	5	4	76	8 <sup>ème</sup> ex	Non retenu
08	GROUPEMENT GID SARL/ AGE CET-BTP/AGE CET BENIN	20	10	20	12	5	5	72	11 <sup>ème</sup>	Non retenu
09	GEANT	20	13	20	0	5	5	63	13 <sup>ème</sup>	Non retenu
10	CAEM SARL	20	14	20	13	7	7	81	4 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
11	GROUPEMENT TCONSULT/ MEMO SARL	20	10	20	14	5	5	74	10 <sup>ème</sup>	Non retenu
12	BETAT-IC	20	10	20	4	5	5	64	12 <sup>ème</sup>	Non retenu
13	CINCAT INTERNATIONAL	20	12	20	14	5	5	76	8 <sup>ème</sup> ex	Non retenu
14	GROUPEMENT BETAIC/BINED	20	17	20	17	7	7	88	1 <sup>er</sup>	Retenu pour la suite
<b>Lot 2 : Suivi contrôle des travaux d'aménagement de voirie de 18km HOUNDE-BOUERE</b>										
01	Groupement GI-CONSEILS/ CIETRA SARL	20	17	20	10	5	5	77	7 <sup>ème</sup>	Non retenu
02	GROUPEMENT WEST/TID/ED-GCI-SARL	20	10	20	16	6	6	78	6 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
03	F2ID	10	2	00	00	3	3	18	16 <sup>ème</sup>	Non retenu
04	GROUPEMENT AC-CONCEPT/ PERS BTP/INGETECH	20	15	20	17	7	7	86	1 <sup>er</sup>	Retenu pour la suite
05	CINTECH	20	14	20	16	6	6	82	2 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
06	GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE/CACI-C	20	15	20	14	5	6	80	5 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
07	GROUPEMENT GERTEC/BURED	20	14	20	13	5	4	76	8 <sup>ème</sup>	Non retenu
08	GROUPEMENT GID SARL/ AGE CET-BTP/AGE CET BENIN	20	10	20	12	5	5	72	11 <sup>ème</sup>	Non retenu
09	GEANT	20	13	20	00	5	5	63	15 <sup>ème</sup>	Non retenu
10	CAEM SARL	20	14	20	13	7	7	81	4 <sup>ème</sup>	Retenu pour la suite
11	GROUPEMENT TCONSULT/ MEMO SARL	20	10	20	14	5	5	74	9 <sup>ème</sup>	Non retenu
12	CINCAT INTERNATIONAL	20	10	20	14	5	5	74	9 <sup>ème</sup> ex	Non retenu
13	BETAT-IC	20	10	20	4	5	5	64	12 <sup>ème</sup>	Non retenu
14	GROUPEMENT BETAIC/BAC	20	12	20	17	6	5	82	2 <sup>ème</sup> ex	Retenu pour la suite
15	ACM	20	10	20	10	5	5	70	12 <sup>ème</sup> ex	Non retenu
16	INNOV CONSULTATION	20	10	20	5	5	5	65	13 <sup>ème</sup>	Non retenu





# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- |                                                      |                   |
|------------------------------------------------------|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 19 à 28</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 29 à 32</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 33 à 37</b> |

### Fournitures et Services courants

#### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

#### Location de salles de réunion pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DGESS, de la D-SSAP, de la DAJC, de la DRH, du SP/PLN, du SP/PSDEBS, du ST-ESU et de la DAD

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
n°2025-019/MEBAPLN/SG/DMP du 21/03/2025  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 35 100 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, Demande de prix pour location de salles de réunion pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DGESS, de la D-SSAP, de la DAJC, de la DRH, du SP/PLN, du SP/PSDEBS, du ST-ESU et de la DAD (marché à commandes) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont composées d'un lot unique :

Location de salles de réunion pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DGESS, de la D-SSAP, de la DAJC, de la DRH, du SP/PLN, du SP/PSDEBS, du ST-ESU et de la DAD (marché à commandes).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 soit soixante (60) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt cinq mille (25 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA; devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

**Acquisition de matériel spécifique de jardin au profit du Projet Cantines Scolaires PAM**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
**n°2025-018/MEBAPLN/SG/DMP du 21/03/2025**  
**Financement : Budget ETAT, Exercice 2025**  
**Montant prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'acquisition de matériel spécifique de jardin au profit du Projet Cantines Scolaires PAM, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
La prestation se compose d'un lot unique : l'acquisition de matériel spécifique de jardin au profit du Projet Cantines Scolaires PAM.
3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00 T.U.**  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Nicolas SYAN**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finance

#### Entretien et maintenance des climatiseurs au profit de la DGQEP, de PCS-PAM, de l'ITS, de la DCRP, de SG, de la DGESS, la DRH, de la DMP, de la DDII, de SP/PSDEBS, de ST-ESU, de SP-PLN et de D-SSA/P (marché à commandes)

Avis de demande de prix n°2025-20/MEBAPLN/SG/DMP du 24/03/2025  
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025  
Montant prévisionnel : 13 375 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du MEBAPLN dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Entretien et maintenance des climatiseurs au profit de la DGQEP, de PCS-PAM, de l'ITS, de la DCRP, de SG, de la DGESS, la DRH, de la DMP, de la DDII, de SP/PSDEBS, de ST-ESU, de SP-PLN et de D-SSA/P (marché à commandes) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées d'un lot unique et intitulé comme suit : Entretien et maintenance des climatiseurs au profit de la DGQEP, de PCS-PAM, de l'ITS, de la DCRP, de SG, de la DGESS, la DRH, de la DMP, de la DDII, de SP/PSDEBS, de ST-ESU, de SP-PLN et de D-SSA/P (marché à commandes)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatorze (14) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot unique à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84, avant le **(dix (10) jours après la date de publication du présent avis) 2025, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour le Président de la Commission d'Attribution des Marchés en mission,  
le Chef de Service des Marchés de travaux et des Prestations intellectuelles, assurant l'intérim.*

Théophile OUILI

### Acquisition, l'installation et la qualification d'équipements de laboratoire au profit de l'ANSSEAT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
N°2025/02/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRM DU 14 MARS 2025  
Financement : Budget ANSSEAT Exercice 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, de l'agence nationale pour la sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation du travail et des produits de santé (ANSSEAT) exercice 2025.

L'agence nationale pour la sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT) dispose de fonds sur le budget exercice 2025 afin de financer l'acquisition de divers réactifs au profit de l'ANSSEAT et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La Personne Responsable de la commande publique de l'agence nationale pour la sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation du travail et des produits de santé (ANSSEAT) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de l'installation et la qualification d'équipements de laboratoire, au profit de l'ANSSEAT

Le montant prévisionnel :

Lot unique : acquisition, installation et la qualification d'équipements de laboratoire : CENT UN MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE DOUZE MILLE QUATRE VINGT DIX (101 372 090) F CFA TTC

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la commande publique de l'ANSSEAT sise boulevard TENG SOABA à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 dans le bâtiment administratif de l'ANSSEAT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au jeudi de 8h00 à 16h et le vendredi de 8h00 à 16h30.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.  
Disposer d'un agrément technique de la catégorie A2 conformément à l'arrêté conjoint n° 2013-1125/PRES/PM/MEF du 12 décembre 2013 portant conditions d'octroi, de retrait et de renouvellement d'agrément technique pour la fourniture de réactifs et de consommables médicaux, la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de matériel et d'équipement medicotechniques. Pour tous les lots.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement à l'Agence Comptable sise boulevard TENG SOABA à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 dans le bâtiment du service de gestion des échantillons (SGE) de l'ANSSEAT moyennant une somme non remboursable de :

Lot unique : cent mille (100 000) F CFA,  
La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile localement.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à l'ANSSEAT sise boulevard TENG SOABA à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 au plus tard le **jeudi 24 avril 2025 à 09 heures 00** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :  
 Lot unique : trois million (3 000 000) F CFA TTC.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.  
Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 24 avril 2025 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : LNSP sise boulevard TENG SOABA à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 dans la salle de conférence de l'ANSSEAT

*La présidente de la Commission D'attribution des marchés*

**Alice Solange PARE**

### Acquisition de réactifs de laboratoire et accessoires

**Avis de Demande de Prix à commandes**  
**N°2025-06/ABNORM/DG/PRM du 17/03/2025**  
**Financement : Budget ABNORM, exercice 2025, Chap 60 Art 604 Para 6049**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ (ABNORM).

1. L'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition de réactifs de laboratoire et accessoires tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.  
Les acquisitions sont en un lot unique intitulé : acquisition de réactifs de laboratoire et accessoires au profit de l'ABNORM.
3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande est de quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au service de la recette de l'ABNORM.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant six cent mille (600 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : Budget prévisionnel : vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**

*La Personne Responsable des Marchés*

TOU Moussa



**ACQUISITION DE REFRIGERATEURS MEDICAUX AU PROFIT DE LA DGSV**

**Demande de Cotation Ouvert**  
**N°2025-006/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 24 mars 2025**  
**Référence STEP : BF-PRECEL-471086-GO-RFQ**  
**Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023**

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « Acquisition de réfrigérateurs médicaux au profit de la DGSV » en un (01) lot unique.
  2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue à l'annexe XII du point 5.1 au 5.3 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
  3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
  4. Le délai de livraison de cent vingt (120) jours.
  5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
  6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
  7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies + une version numérique (USB), devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour ..... », au plus tard **le 04/04/2025 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :  
S/C du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86.  
Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cents (1 500 000) Francs CFA.  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 09h05 mn TU à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
- † La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.  
† Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires pour compter de la date limite de remise des offres.
  9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : Budget prévisionnel est de 150.000.000 Francs CFA/TTC.

**Dr Soumaïla BITIBALE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### ACQUISITION DE 500 KITS DE VACCINATION VOLAILLE ET DE 500 KITS DE VACCINATION RUMINANTS AU PROFIT DE LA DGSV

**Demande de Cotation Ouvert**  
**N°2025-009/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 24 mars 2025**  
**Référence STEP : BF-PRECEL-471120-GO-RFQ**  
**Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023**

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « Acquisition de 500 kits de vaccination volaille et de 500 kits de vaccination ruminants au profit de la DGSV (2 lots) » en deux (02) lots.
  - Lot 1 : Acquisition de 500 kits de vaccination volaille (Seringues + boîtes aiguilles+ petite glacière) ;
  - Lot 2 : Acquisition de 500 kits de vaccination ruminants (Seringues + aiguilles).
2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue à l'annexe XII du point 5.1 au 5.3 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Le délai de livraison de cent (120) jours par lot.
5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies + une version numérique (USB), devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour ..... », au plus tard **le 04/04/2025 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :  
S/C du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86.  
Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
  - Lot 1 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA ;
  - Lot 2 : Cinq cent (500 000) Francs CFA.L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 09h05 mn TU à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
  - † La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - † Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires pour compter de la date limite de remise des offres.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.  
NB : Budget prévisionnel du marché est de 120 000 000 Francs CFA répartis comme suit :
  - Lot 1 : 70 000 000 Francs CFA ;
  - Lot 2 : 50 000 000 Francs CFA.

**Dr Soumaïla BITIBALE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE

### ACQUISITION DE 25 000 PAILLETES CONGEELES DE 0,25 CC DE SEMENCES BOVINES DE RACES LAITIERES ET BOUCHERES POUR LES INSEMINATIONS ARTIFICIELLES (IA)

**Demande de Cotation Ouvert**  
**N°2025-001/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 24 mars 2025**  
**Référence STEP : BF-PRECEL-471063-GO-RFQ**  
**Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023**

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « Acquisition de 25 000 paillettes congelées de 0,25 cc de semences bovines de races laitières et bouchères pour les inséminations artificielles (IA) » en un (01) lot unique.
  2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue à l'annexe XII du point 5.1 au 5.3 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
  3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
  4. Le délai de livraison de cent (100) jours.
  5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
  6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
  7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies + une version numérique (USB), devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour ..... », au plus tard **le 04/04/2025 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :  
S/C du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86.
- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cents (1 500 000) Francs CFA.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 09h05 mn TU à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
- † La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.  
† Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires pour compter de la date limite de remise des offres.
  9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.  
NB : Budget prévisionnel est de 150.000.000 Francs CFA/TTC

**Dr Soumaïla BITIBALE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### ACQUISITION DE MATERIELS DE FROID ET DE CONSERVATION AU PROFIT DES PV ET ZATE

**Demande de Cotation Ouvert**  
**N°2025-008/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 24 mars 2025**  
**Référence STEP : BF-PRECEL-471117-GO-RFQ**  
**Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023**

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « Acquisition de matériels de froid et de conservation au profit des PV et ZATE » en deux (02) lots.
    - Lot 1 : Acquisition de matériels de froid ;
    - Lot 2 : Acquisition de matériels de conservation.
  2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue à l'annexe XII du point 5.1 au 5.3 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
  3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
  4. Le délai de livraison de cent vingt (120) jours par lot.
  5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
  6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés auprès du Secrétariat du RAF du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
  7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies + une version numérique (USB), devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour ..... », au plus tard **le 04/04/2025 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :  
S/C du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 3ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74 - 70 12 97 86.  
Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
    - Lot 1 : Un million (1 000 000) Francs CFA ;
    - Lot 2 : Cinq cents (500 000) Francs CFA.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 09h05 mn TU à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
- † La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - † Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires pour compter de la date limite de remise des offres.
  9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.  
NB : Budget prévisionnel du marché est de 148 000 000 Francs CFA répartis comme suit :
    - Lot 1 : 98 000 000 Francs CFA ;
    - Lot 2 : 50 000 000 Francs CFA.

**Dr Soumaïla BITIBALE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Fourniture de bureau, produits d'entretien, autres fournitures consommées et papeterie, imprimés

Avis de demande de prix  
N° : 2025/001/CNSS/DRO/SAP.  
Financement : Fonds Propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fournitures de bureau, produits d'entretien, autres fournitures consommées et papeterie et imprimés, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots.

- Lot 1 : Fourniture de bureau
- Lot 2 : Produits d'entretien
- Lot 3 : Autres fournitures consommées et papeterie
- Lot 4 : Imprimés

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : un (01) an

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service administratif et du personnel sis au 2ème étage de l'immeuble de la CNSS/DRO à Cissin.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service administratif et du personnel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission devront parvenir ou être remises au secrétariat de Madame la Directrice régionale de la CNSS de Ouagadougou, sis au 2ème étage de l'immeuble de la CNSS à Cissin, avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00**.

Le montant de la garantie de soumission est reparti comme suit :

- Lot 1 : Fournitures de bureau : 300 000 F CFA
- Lot 2 : Produits d'entretien : 300 000 F CFA
- Lot 3 : Autres fournitures consommées et papeterie : 295 000 F CFA
- Lot 4 : Imprimés : 270 000 F CFA

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel total est de trente-neuf millions huit cent quarante mille (39 840 000) francs CFA TTC reparti ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Fournitures de bureau : 10 000 000 F CFA TTC
- Lot 2 : Produits d'entretien : 10 000 000 F CFA TTC
- Lot 3 : Autres fournitures consommées et papeterie : 9 840 000 F CFA TTC
- Lot 4 : Imprimés : 9 000 000 F CFA TTC

*La présidente de la commission régionale d'attribution des marchés*

**P. Jacqueline DAKISSAGA**



### Construction de forages équipés dans les DRM au profit du MATM.

Avis de demande de prix  
N° 2025-000005/MATM/SG/DMP DU 18/03/2025  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM).

1. Le MATM dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la construction de forages positifs équipés au profit du MATM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les constructions se décomposent en lot unique répartis comme suit :  
Lot unique : Construction de forages équipés dans les Directions Régionales de la Mobilité (DRM) au profit du MATM
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MATM, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tel : (+226) 78 89 40 14
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MATM, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395, Avenue du 11 décembre Tél : 25 32 47 76.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cent mille (2 100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MATDC situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble R+3 du MATM, en face de l'UEMOA, avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel : Lot unique : soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Abdoul BELEM**

## PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO PLUS)

### Réalisation de quatre (04) forages dans les unités de transformation de Dano, Léo, Legmoïn et Sidéradougou au profit du projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus)

**Rectificatif du Quotidien N° 4103 du mardi 25 mars 2025, page 29  
portant sur la nature de la prestation dans le Quotidien**

Avis d'Appel d'Offres ouvert National  
N°2025-003/PIGO Plus/CGRE  
PAYS : BURKINA FASO

**NOM DU PROJET : Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la Région de l'Est (PIGO Plus)  
Subvention : Convention séparée au contrat d'aide financière du 18 Janvier 2021N° 2017 67 524**

- Le Burkina Faso a reçu un financement de la KfW pour la mise en œuvre du Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus), et à l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du marché de réalisation de quatre (04) forages dans les unités de transformation de Dano, Léo, Legmoïn et Sidéradougou au Burkina Faso.
- Le projet PIGO Plus, maître d'œuvre, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits forages répartis en un (01) lot unique conformément aux indications suivantes :

Lot	Région	Province	Commune	Sites	Coordonnées	
Unique	Centre Ouest	Sissili	Léo	Centre d'étuvage du riz de Léo	X = 11,16809	Y = -4,291819
	Sud-Ouest	Ioba	Dano	Unité d'étuvage du riz de Dano	X = 11,166527	Y = -3,062625
	Sud-Ouest	Noumbiel	Batié	Unité d'étuvage du riz de Legmoïn	X = 10,149697	Y = -2,902848
	Cascades	Comoé	Sidéradougou	Unité d'étuvage du riz de Sidéradougou	X = 10.679293	Y = -4.257995

Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives de Passation des Marchés » de la KfW et aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du projet PIGO Plus Sise à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, téléphone : 20 97 14 46, E-mail : secretariat@pigoplus.bf, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National (DAON) complet au siège du Projet de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès du Responsable administratif et Financier à Bobo-Dioulasso. La méthode de paiement sera en espèce. Le DAO sera adressé par remise main à main.
- Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23 avril 2025 à 09 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **23 avril 2025 à 10 heures 00 minute**.
- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : PIGO Plus Sise à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, téléphone : 20 97 14 46, E-mail : secretariat@pigoplus.bf
- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 18 des IS et DPAO

**Moussa OUEDRAOGO**

### Acquisition de fournitures de bureau, de quittanciers et formulaires d'attestations pour les formations modulaires qualifiantes au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)

Avis de demande de prix à commandes  
N° 2025-004/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM  
Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de Burkina Suudu Bawdè (BSB).

1• Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de Burkina Suudu Bawdè (BSB), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau, de quittanciers et formulaires d'attestations pour les formations modulaires qualifiantes au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)

2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB).
- Lot 2 : Acquisition de quittanciers pour l'agence comptable de Burkina Suudu Bawdè (BSB).
- Lot 3 : conception et acquisition de formulaires d'attestations pour les formations en FMQ au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB).

3• Le délai de livraison pour les trois lots ne devrait pas excéder l'année budgétaire avec des commandes n'excédant vingt un (21) jours par commande

4• Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unies et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76.

5• Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unies et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et le lot 3 et vingt mille (20 000) pour le lot 2 auprès de l'Agence Comptable de Burkina Suudu (BSB).

6• En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent vingt cinq mille (525 000) FCFA pour le lot1, de deux cent vingt cinq mille (225 000) FCFA pour le lot2 et de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot3 devront parvenir ou être remises au bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unies et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76, avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00 minute GMT.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7• Les offres sont placées dans une enveloppe fermée, adressées à la Personne Responsable des Marchés de BSB avec la mention dans un coin supérieur « offre pour l'acquisition de fournitures de bureau, de quittanciers et formulaires d'attestations pour les formations modulaires qualifiantes au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB) », à n'ouvrir que par la Commission d'Attribution des Marchés.

8• Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9• Le montant prévisionnel est de : lot1 : vingt un millions (21 000 00) francs CFA TTC.

Lot 2 : neuf millions (9 000 00) francs CFA TTC ;

Lot 3 : vingt millions (20 000 00) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Idrissa ZONGO

## FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DES LOISIRS

### TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PLATEAU OMNISPORTS (BASKET-BALL, VOLLEYBALL ET BADMINTON) ET D'UNE CLOTURE GRILLAGEE A L'ISSDH.

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-01/FNPSL/DG/PRM du 06/03/2025**  
**Financement : Budget FNPSL**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs (FNPSL).

- 1• Le FNPSL lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément B2 au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux se décomposent en un seul lot.
- 3• Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 120 jours.
- 4• Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs sise au 3ème étage de l'immeuble OUEDRAOGO Hamadé, zone ZACA, en face de l'HOTEL PALM BEACH annexe sur l'avenue Yennega, non loin du cimetière municipal au :+226 25 30 34 79 et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la PRM du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs au 3ème étage de 9h à 16 heures 00 mn.
- 5• Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétariat de la PRM du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs au 3ème étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA auprès du Service de la Comptabilité du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6• Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse (3ème étage de l'immeuble OUEDRAOGO Hamadé, zone ZACA, en face de l'HOTEL PALM BEACH annexe sur l'avenue Yennega, non loin du cimetière municipal au :+226 25 30 34 79), avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 7• Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est le suivant : Cent millions (100 000 000) de francs CFA TTC.

***Le Président de la Commission d'attribution des marchés***

**KABORE Arouna**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

### RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE MONITORING DES SERVICES A VALEUR AJOUTEE (SVA) DIGITAUX AU PROFIT DE L'ARCEP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-008/AMI/ARCEP/SE/PRM  
Financement : Fonds propres ARCEP

#### 1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2024.

#### 2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2025.

#### 3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le cabinet de consultants aura pour mission principale la surveillance et le contrôle via une solution performante de monitoring, des pratiques publicitaires en ligne et les pratiques commerciales sur les SVA digitaux afin de s'assurer de leur conformité aux bonnes pratiques et aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour ce faire, le prestataire devra disposer d'une solution performante et reconnue. Les tâches assignées au Prestataire à partir de sa solution sont :

- effectuer l'état des lieux de l'offre des SVA digitaux sur les différents réseaux des opérateurs au Burkina Faso. L'état des lieux proposera une classification des SVA digitaux et détaillera notamment le contenu des chaque SVA, les conditions d'abonnements et les modalités de souscription, le public cible, les partenaires associés à l'offre du SVA (opérateurs et éditeurs), etc. ;
- effectuer une veille sur Internet sur les pratiques publicitaires en ligne des fournisseurs des SVA, décrire les pratiques constatées et vérifier leur conformité aux règles de bonnes pratiques et au respect de la liberté de choix et de tous les droits inaliénables du consommateur ;
- vérifier le parcours client relatif à chaque SVA en ligne et sa conformité aux textes réglementaires, notamment aux dispositions de la Décision N°2024-029/ARCEP/CR du 29 avril 2024 portant conditions d'accès aux utilisateurs finals des réseaux des opérateurs de communications électroniques pour l'offre de SVA et modalités d'activation de ces services par les FSVA ;
- vérifier que toutes les pratiques commerciales appliquées (information au clients, fourniture du service, modalités de facturation, etc.), respectent les textes réglementaires, en particulier les dispositions de la décision N°2024-029/ARCEP/CR du 29 avril 2024 ;
- Détecter toutes les éventuelles pratiques frauduleuses contraires à la réglementation en vigueur et proposer des actions correctives ;
- selon un canevas et un format définis par l'Autorité de régulation, produire des rapports mensuels détaillés de surveillance des pratiques publicitaires et de contrôle des pratiques commerciales relatives aux SVA digitaux prenant en compte les parcours clients, les conditions d'abonnement, de désabonnement, de facturation, de notification au clients, etc. Ces rapports comporteront notamment, les résultats de contrôle par service et par opérateur, les points de conformité et de non-conformité avec les textes en vigueur, le niveau de gravité des insuffisances relevées, les propositions de mesures correctives, etc. ;
- Mettre à la disposition de l'ARCEP une interface web d'accès sécurisés en ligne à la solution de monitoring du Prestataire pour les agents habilités de l'Autorité de régulation pour notamment le suivi des contrôles, la visualisation des résultats et l'extraction sous formats Word, Excel et PDF des rapports et des statistiques pertinentes et détaillées sur le monitoring des SVA ;
- former les agents de l'ARCEP et des opérateurs à l'exploration de la solution, à son fonctionnement, ses paramètres, à l'extraction et à l'analyse des données et des résultats fournis ;
- élaborer et transmettre à l'Autorité de régulation, un manuel détaillé de présentation de la solution et de formation des agents.

Le prestataire mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante de la mission.

Un planning précisera le programme détaillé de la prestation sachant que la durée de la mission couvrira 12 mois.

#### 4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet de consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission, notamment l'agrément D5 du Ministère en charges des TICs ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant du contrat	Année du contrat	Nom du client	Contact du client

#### 5. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant



## Prestations intellectuelles

procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (conception et la réalisation d'une solution d'acquisition, de traitement et d'analyse de données de facturation et de recouvrement) sur les trois (03) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de trois (03) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode du moindre coût.

### 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat Exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

### 7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat Exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGÉES POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE MONITORING DES SERVICES A VALEUR AJOUTÉE (SVA) DIGITAUX AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

## MINISTERE DE LA SANTE

## COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé, Président de la commission d'attribution des Marchés, informe les candidats à l'appel d'offres ouvert national N°2025-0016/MS/SG/DMP du 24/02/2025 relatif à la mise en place du datacenter du Ministère de la Santé qu'un communiqué fixant la visite de site au lundi 24 mars 2025 à partir de 9h 00 mn a paru tardivement dans le quotidien des marchés publics N°4102 du lundi 24 mars 2025.

**De ce fait, cette visite de site est reportée au mardi 01 avril 2025 à 9h.**

Le lieu de rencontre est l'immeuble du Faso en face du Trésor Public.

La visite de site sera sanctionnée par un certificat de visite de site délivrée par la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé.

Par ailleurs, la date limite de dépôt et d'ouverture des plis qui était prévue dans ledit communiqué pour le 08/04/2025 est reportée au 15/04/2025.

**Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les numéros : 53 17 94 11/71 94 91 47.**

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre compréhension.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Bonaventure François de Paul P.SAM**

Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques  
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et de Finances

**RECRUTEMENT D'UN (01) CABINET D'AVOCATS-CONSEIL POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE L'AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT  
N°013-2025/ABER/DG/DMP  
POUR LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Gestion 2025.
  2. L'ABER a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds de l'Etat afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles en vue du recrutement d'un (01) cabinet d'avocats-conseil pour l'assistance juridique et judiciaire de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale.
  3. Les services consistent entre autres, sans que cela ne soit limitatif, à :
    - En matière non contentieuse :
      - donner dans les meilleurs délais des avis juridiques sur toutes les questions ou sujets dont notamment les décisions et actes engageant l'ABER afin de garantir leur conformité aux principes et pratiques du droit ;
      - assister l'ABER dans la rédaction de ses actes juridiques en cas de besoin ;
      - conseiller l'ABER dans le suivi de l'évolution des textes juridiques, de la jurisprudence et de leur application ;
      - assister l'ABER dans la passation et l'exécution des contrats de commande publique et autres contrats ;
      - assister l'ABER dans l'élaboration et la gestion des conventions avec des tiers.
    - En matière contentieuse :
      - assurer la défense des intérêts de l'ABER dans ses relations avec les tiers devant les juridictions nationales, régionales, internationales et tout autre organe de recours;
      - poursuivre le traitement des dossiers pendants devant les Cours, Tribunaux et toutes autres instances ;
      - engager les actions ou poursuites judiciaires nécessaires, notamment contre les débiteurs et auteurs de faute civile ou d'infractions pénales à la législation, s'il y a lieu.
- La mission sera réalisée en lot unique.  
La durée de l'accord – cadre est fixée à trois (03) ans.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :
    - une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée au Directeur Général de l'ABER ;
    - une présentation du cabinet, la composition de son effectif et une attestation d'inscription au registre des sociétés civiles, des professions et des métiers ;
    - les candidats doivent être constitués sous la forme d'une société civile professionnelle et être inscrits au tableau de l'Ordre des Avocats du Burkina Faso, attesté par une attestation d'inscription à l'Ordre des Avocats du Burkina Faso datant de moins de trois (03) mois.
  5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du Décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
    - le domaine d'activités du candidat,
    - le nombre d'années d'expérience,
    - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues réalisés au cours des cinq (05) dernières années dans le conseil et l'assistance juridique et judiciaire (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
  6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
  7. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de « sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».
  8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :  
Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,  
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294,  
Direction des marchés publics,  
01 BP 545 Ouagadougou 01,  
Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf  
et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.
  9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :  
Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,  
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01  
Service courrier  
au plus tard le **mercredi 09 avril 2025 à 09 heures 00.**

*La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés*

**B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH**

### RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES POUR LE DÉPLOIEMENT DES LIAISONS FIBRE OPTIQUE GUIBA - TENKODOGO, KAYA - YAKO, SAPAGA – ZORGHO

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025-003/MTDPCE/SG/DMP DU 19/03/2025 RELATIF

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques pour le déploiement des liaisons fibre optique Guiba - Tenkodogo, Kaya - Yako, Sapaga – Zorgho.

#### 2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de cette consultation est la réalisation des études techniques pour la construction des liaisons de fibre optique des axes GUIBA – TENKODOGO, KAYA – YAKO et SAPAGA – ZORGHO.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Produire un rapport d'avant-projet sommaire (APS) pour la construction des liaisons en prenant en compte, pour les travaux de génie civil, les variantes/options techniques, les risques et impacts réglementaires, environnementaux et sociaux sur les différents linéaires ;
  2. Produire un rapport d'avant-projet détaillé (APD) pour la construction des liaisons ;
  3. Produire un rapport de conception y compris le high level design (HLD) et l'énergie de la partie transmission du réseau incluant des modélisations et des simulations ;
  4. Faire une évaluation financière du réseau de transmission y compris les infrastructures associées (abri télécom, énergie et contraintes techniques)
  5. Faire une description sommaire de l'environnement biophysique et humain au niveau de chaque liaison ;
  6. Faire une évaluation sommaire des risques et impacts environnementaux et sociaux de chaque liaison ;
  7. Produire un projet de dossier d'appel d'international pour la construction des liaisons
  8. Constituer le dossier technique pour l'avis de conformité au Référentiel Général pour le Déploiement des infrastructures de communications électroniques en fibre optique (RGD-FO).
3. La durée de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer la prestation.

4. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

5. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au secrétariat de DMP/MTDPCE à l'adresse ci-dessous : 1er Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. 25 49 01 38 ou en écrivant à brahima.traore@tic.gov.bf pour solliciter lesdits TDRs.

6. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE) invite les consultants (Cabinets) à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants (Cabinets) intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée, datée et signée ;
- une présentation de la firme faisant ressortir ses domaines de compétence ;
- les références de prestations pertinentes en rapport avec la mission pendant les cinq (05) dernières années (à partir de 2020) ;

NB: Les prestations similaires exécutées doivent être justifiées par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin ou des rapports de validation. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

7. L'attention des consultants intéressés est attirée sur l'article III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) cinquième édition de septembre 2023, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

8. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), cinquième édition de septembre 2023.

9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse suivante : Guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE), sis 1er Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. (+226) 25 49 01 38, E-mail : brahima.traore@tic.gov.bf et aux jours ouvrables de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures.

10. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard **le mercredi 09 avril 2025 à 09 heures 00** temps universel avec la mention « réponse à la manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques pour le déploiement des liaisons fibre optique Guiba - Tenkodogo, Kaya - Yako, Sapaga – Zorgho ».

L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

**Pour le Directeur des Marchés Publics en mission, Monsieur PALE Saïdou, Chargé de l'intérim,**

**Saïdou PALE**

Chef de Service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES  
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025**

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES**

1. Le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Mobilité agissant au nom et pour le compte de son ministère désigné par le terme « autorité contractante » exécute au titre de l'exercice budgétaire 2025, un programme de passation des marchés publics, par voie d'appel public à la concurrence (appels d'offres, demande de manifestation d'intérêt) relatif aux activités suivantes :

**A- PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

- Recrutement d'un consultant pour l'appui à la Maîtrise d'ouvrage de l'aéroport de Donsin pour l'actualisation du schéma directeur de l'aéroport international de Ouagadougou-Donsin avec un montant prévisionnel de Deux cents millions (200 000 000) francs CFA ;
- Recrutement d'un consultant pour le suivi et le contrôle des travaux du lot A2 relatif aux équipements aéronautiques de l'aéroport international de Ouagadougou-Donsin avec un montant prévisionnel de cinq cents millions (500 000 000) francs CFA.

**B- FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES COURANTS**

- Néant

**C - MARCHES DE BIENS ET EQUIPEMENT**

- Acquisition d'effets d'habillement au profit de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers et des CCA Sept cent quarante-trois millions deux cent trente-quatre mille cinq cents (743 234 500) FCFA TTC ;
- Acquisition installation et la mise en service des équipements aéronautiques (lot A2) de l'aéroport international de Ouagadougou Donsin avec un montant prévisionnel dix milliards deux cent quatre-vingt-trois millions (10 283 000 000) francs CFA.

**D- MARCHES DE TRAVAUX**

- Néant

2. Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (DMP/MATM) au rez-de-chaussée de l'Immeuble de l'ex Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales sise Avenue du Professeur Joseph KI ZERBO en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél : 70 19 23 30/ 55 59 56 91.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Abdoul BELEM**



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES COLLECTIVITES TERRITORIALES***

**\* Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 39**

**\* Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 40 à 42**

### **MAIRIE DE GARANGO**

### **COMMUNIQUE**

#### **RECTIFICATION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2024-05/RCES/PBLG/CGAR/ PRM DU 15 AVRIL 2024**

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la commission communale d'attribution des marchés publics de la Mairie de Garango, porte à la connaissance du public en général et des attributaires en particulier à la demande de prix n°2024-05/RCES/PBLG/CGAR/PRM du 15 avril 2024, relative aux travaux de réalisation de deux (02) forages positifs à l'école de Tourla et dans le village de Zigla Polacé dans la commune de Garango, dont l'avis a été publié dans la revue des marchés publics n° 4031 du vendredi 13 décembre 2024 de la survenue d'une erreur de permutation des sites de réalisation des forages.

Ainsi donc, au lieu de :

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage positif à motricité humaine à ZIGLA POLACE dans la commune de Garango. (Financement ADCT)

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage positif à motricité humaine à l'école de TOURLA dans la commune de Garango. (Financement ressources transférées MENA PLN).

**Lire :**

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage positif à motricité humaine à l'école de TOURLA dans la commune de Garango. (Financement ressources transférées MENA PLN).

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage positif à motricité humaine à ZIGLA POLACE dans la commune de Garango. (Financement ADCT)

La PRM s'excuse des éventuels désagréments que cette rectification pourrait occasionner.

*Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés*

Moussa SAVADOGO



### Acquisition de matériaux de construction et de matières d'œuvre au profit de la Commune de Ouagadougou

Avis de demande de prix  
N°2025-05/CO/M/DCP  
Financement : Budget communal 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Ouagadougou.

1. La Commune de Ouagadougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériaux de construction et de matières d'œuvre au profit de la Commune de Ouagadougou au profit de la commune de Ouagadougou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition est constituée six (06) lots.
  - Lot 1 : Acquisition de matériels pour les sections menuiserie et forge (Prévision budgétaire : 8 000 000 F CFA TTC) ;
  - Lot 2 : Acquisition de matériaux de construction (Prévision budgétaire : 10 000 000 F CFA TTC) ;
  - Lot 3 : Acquisition de peinture au profit de la Commune de Ouagadougou (Prévision budgétaire : 9 500 000 F CFA TTC)
  - Lot 4 : Acquisition de matériaux de construction pour l'entretien des édifices communaux en régie (Prévision budgétaire : 6 000 000 F CFA TTC)
  - Lot 5 : Acquisition de matières d'œuvre de couture, tissage et tricotage au profit des Centres Municipaux de Formation Professionnelle (Prévision budgétaire : 2 000 000 F CFA TTC)
  - Lot 6 : Acquisition de matériels spécifiques pour la formation en électricité dans les Centres Municipaux de Formation Professionnelle (Prévision budgétaire : 3 000 000 F CFA TTC)
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA pour les lot 1, 2, 3 et 4 et dix mille (10 000) Francs CFA pour les lots 5 et 6 auprès du Receveur Municipal à la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent quarante mille (240 000) F CFA pour le lot 1 ; trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 2 ; deux cent quatre-vingt-cinq mille (285 000) F CFA pour le lot 3 ; cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA pour le lot 4 ; soixante mille (60 000) F CFA pour le lot 5 et quatre-vingt-dix mille (90 000) F CFA pour le lot 6 : devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23, avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00 TU**  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

## REGION DES HAUTS-BASSINS

### RECRUTEMENT DE BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION D'ETUDES DE REHABILITATION ET D'AVANT PROJET DETAILLEE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SIMPLIFIEE (AEPS) DANS LA REGION DES HAUTS-BASSINS AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DES HAUTS-BASSINS (DREAE-HBS)

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025- -00003/MATM/RHBS/GBD/CRAM

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt en vue d'une demande de proposition allégée fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins par le comité régional de validation des plans de passation des marchés publics.

2. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins a obtenu des fonds pour la mise en œuvre des activités du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) au niveau régional. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le recrutement de bureaux d'études pour la réalisation d'études de réhabilitation et d'avant-projet détaillée d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région des Hauts-Bassins.

3. Les présentes prestations sont constituées de deux (02) lots :

Lot 1 : recrutement de bureaux d'études pour la réalisation de trois (03) études d'avant-projet détaillée d'Adductions d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) neuves dans la région des Hauts-Bassins d'un montant prévisionnel de dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) Francs CFA TTC ;  
Lot 2 : recrutement de bureaux d'études pour la réalisation d'études de réhabilitation de deux (02) Adductions d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région des Hauts-Bassins d'un montant prévisionnel de dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC.

4. Les activités attendues du prestataire comprennent :

Pour le Lot 1, le bureau d'études aura en charge les activités suivantes :

- réaliser trois (03) études de faisabilité socio-économique et technique pour la réalisation des AEPS neuves ;
- réaliser des études financières pour connaître les coûts de fonctionnement et proposer une grille tarifaire ;
- élaborer la partie technique des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Pour le Lot 2, le bureau d'études aura en charge les activités suivantes :

- faire l'inventaire des activités nécessitant de grandes consommations d'eau ;
- faire l'état actuel de l'hygiène et de l'assainissement ;
- faire le diagnostic des conduites du réseau ;
- faire le diagnostic des équipements électromécaniques et annexes ;
- faire le diagnostic du château ;
- faire une analyse des nouveaux besoins en eau de la localité ;
- effectuer des levées topographiques et localiser les futures bornes fontaines souhaitées ;
- concevoir un nouveau réseau prenant en compte l'ancien réseau pour le cas de l'extension ;
- évaluer le coût des travaux nécessaire et faire une analyse financière ;
- élaborer un dossier d'appel d'offre pour chacun de deux (02) sites pour la réhabilitation et/ou l'extension des systèmes.

5. Les candidats intéressés et disposant d'un agrément de catégorie Eu 2 minimum pour chacun des lot 1 et 2 sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services ci-dessus décrits en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

6. Le dossier pour chacun de lots se compose comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une copie légalisée de l'Agrément technique (agrément de catégorie Eu 4) ;
- le statut juridique du bureau, une plaquette de présentation du bureau d'études, l'adresse complète du bureau d'études : localisation (N° rue et porte), boîte postale, adresse Email, numéro de téléphone fixe et mobile ;
- la liste du personnel permanent du bureau d'études certifié par la CNSS ;
- la liste du matériel du bureau d'étude (joindre les preuves formelles et fiables (copies légalisées de cartes grises pour le matériel roulant et les factures d'achat pour les autres matériels, attestation de location, etc.) Les attestations de location seront accompagnées de la preuve de possession par le propriétaire des équipements loués ;
- les références des prestations de même nature et de complexités similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années ;
- la convention légalisée du groupement s'il y'a lieu.

7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. La sélection reposera sur les critères suivants :

Évaluation technique : pondération sur 100 points de pourcentage au total :

a) 50 Points : expérience pertinente du bureau d'études :

05 projets similaires au cours des 10 dernières années (10 points/projet) ou depuis la création du bureau d'études (pour les bureaux d'études naissants).

NB : - Sont considérés comme projets similaires, les marchés de réalisation d'études d'Avant-projet Détaillé d'Adduction Eau Potable Simplifiée (AEPS) neuves ou de réhabilitation d'AEPS d'un montant minimum de 5 millions avec le diplôme exigé et le poste concerné ;

- Une expérience générale correspond à toute activité menée dans le domaine du diplôme.

Pour la justification des références techniques du Bureau d'études, joindre obligatoirement la page de garde revêtu du visa du contrôleur financier, la page de signature du contrat et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin ou les PV de rapports de validation. Pour les projets achevés, seules les attestations définitives délivrées par le maître d'ouvrage (Administration publique ou collectivités territoriales) feront foi.

b) 30 Points : Plan de travail, Organisation et méthodologie proposés par le bureau  
- Approche technique et méthodologie : 12 points réparties comme suit

## Prestations intellectuelles

Excellent	12
Très bon	11
Bon	10
Assez bon	08
Passable	06
Insuffisant	02

- Plan de travail : 10 points réparties comme suit

Fourni et cohérent	10
Fourni et non cohérent	03
Non fourni	00

- Organisation : 08 points réparties comme suit

Fourni et cohérent	08
Fourni et non cohérent	03
Non fourni	00

### c) 20 Points : Conformité de la composition du dossier

Personnels requis et expérience minimum (12 points) :

Poste	Diplôme (minimum exigé)	Nombre d'expérience Générale dans le domaine du diplôme	Nombre de projets similaires exécutés	Points
Un (01) Chef de mission	Diplôme d'ingénieur de conception en hydraulique ou en Génie rural	10	4	02
01 chargé d'études	Diplôme d'ingénieur de conception en hydraulique ou en Génie rural	5	3	01,5
Deux (02) Techniciens de l'Hydraulique ou du Génie Rural	Technicien supérieur en hydraulique ou en Génie Rural	5	2	02
01 sociologues ou socio-économistes	Maîtrise en sciences sociales (sociologie, socio-économie) ou tout autre diplôme jugé équivalent	5	3	01,5
Un électromécanicien	Diplôme d'ingénieur en énergie ou électromécanique	4	2	01
01 économiste/ analyste financier	Maîtrise en économie ou tout autre diplôme jugé équivalent	4	2	0,5
Deux (02) chefs d'équipe Topographes	Technicien supérieur en topographie	3	2	02
Un (1) technicien en dessin Bâtiment	Diplôme de technicien supérieur en génie civil	2	3	0,5
Deux (02) animateurs (trices)	Au moins le diplôme du baccalauréat	2	10	01

NB :  
Sont considérés comme projets similaires, les marchés de réalisation d'études d'Avant-Projet Détaillé d'Adduction Eau Potable Simplifié (AEPS) neuves ou de réhabilitation d'AEPS d'un montant minimum de 5 millions avec le diplôme exigé et le poste concerné ;  
- Une expérience générale

**Chef de mission (02 pts pour 1 chef de mission)**

- Diplôme requis fourni : 0,5 pts ;
- Diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 10 années d'expérience générale dans le domaine de l'AEP : 0,5 soit 0,05 pt par année expérience ;
- 04 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que chef de mission : 1 pt (0,25 point par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis) ;

**Un ingénieur GR, Chargé d'études (1,5 pts pour 1 chargé d'études)**

- Diplôme requis fourni : 0,5 pts ;
- Diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 5 années d'expérience générale dans le domaine de l'AEP : 0,25 pts (soit 0,05 pts par année expérience)
- 03 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que qu'ingénieur chargé d'études : 0,75 pts (0,25 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis) ;

**Technicien supérieur de l'Hydraulique ou du génie rural (02 pts pour 02 techniciens, soit 01 pt par techniciens)**

- Diplôme requis fourni : 0,25 pts ;
- Diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 05 expériences dans le domaine de l'AEP : 0,25 pts (0,05 pt par année et maximum de points pour nombre requis) ;
- 02 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que Technicien Supérieur : 0,5 pts (0,25 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis) ;

**Sociologue ou Socio économiste (01,5 pour 1 sociologue ou socio-économiste)**

- diplôme requis fourni : 0,25 pts ;
- diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 05 expériences dans le domaine de l'AEP : 0,5 pts (0,1 pt par année et maximum de points pour nombre requis) ;
- 03 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que Sociologue ou Socio économiste : 0,75 pts (0,25 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis) ;

## Prestations intellectuelles

Electromécanicien (01 pts pour 01 Electromécanicien) :

- diplôme requis fourni : 0,2 pts ;
- diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 04 expériences dans le domaine de l'AEP : 0,4 pts (0,1 pt par année et maximum de points pour nombre requis) ;
- 02 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que Electromécanicien : 0,4 pts (0,2 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis)

Economiste/ analyste financier (0,5 pts pour 01 économiste/ analyste financier) :

- diplôme requis fourni : 0,1 pts ;
- diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 04 expériences dans le domaine de l'AEP : 0,2 pts (0,05 pt par année et maximum de points pour nombre requis) ;
- 02 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que économiste/ analyste financier : 0,2 pts (0,1 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis).

Chef d'équipe Topographe (02 pts pour 02 chefs topographe, soit 0 1pts pour 01 chef topographe)

- Diplôme requis fourni : 0,3 pts ;
- Diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 3 années d'expériences générales dans le domaine : 0,3 pts soit 0,1 pts par expérience
- 02 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que Chef d'équipe Topographe : 0,4 pts (0,2 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis) ;

Technicien en dessin Bâtiment (0,5 pts pour un (1) technicien en dessin Bâtiment)

- Diplôme requis fourni : 0,1 pts ;
- Diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 2 années d'expériences générales dans le domaine : 0,2 pts soit 0,1 pts par expérience
- 02 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP minimum dûment justifiées en tant que technicien en dessin Bâtiment : 0,2 pts (0,1 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis)

Animateurs (01 pts pour 02 animateurs ; soit 0,5 point par animateur)

- Diplôme requis fourni : 0,15 pts ;
- Diplôme requis non fourni : 0 pt ;
- 2 années d'expériences générales dans le domaine : 0,2 pts soit 0,1 pts par expérience
- 02 expériences spécifiques dans les études d'APD pour la réalisation de système AEP dûment justifiées en tant que animateur : 0,15 pts (0,075 points par expérience et maximum de points pour nombre d'expériences requis)

La liste du matériel du bureau d'étude et joindre les preuves formelles et fiables (copies légalisées de cartes grises pour le matériel roulant et les reçus d'achat pour les autres matériels, attestation de location, etc.) Les attestations de location seront accompagnées de la preuve de possession par le propriétaire des équipements loués ; (8 points).

Total des points pour les trois critères : 100 points

8. Trois (03) consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus pour la suite de la procédure.

9. Seuls ces derniers seront invités à soumettre une proposition technique et financière. La commission d'attribution des marchés évalue les propositions techniques. Les consultants dont les propositions techniques ont atteint le score minimal requis (75 points) voient leurs propositions financières ouvertes et évaluées. Le consultant ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu en cas de négociation concluante.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence dans les locaux abritant la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins. Tél 20 97 02 56.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : section comptabilité du Service Administratif et Financier du Gouvernorat de Bobo, 01 BP 9448 Bobo Dioulasso 01 ; Tél 20 98 53 36 au plus tard le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00 TU.**

**Le Président de la Commission  
Régionale d'Attribution des Marchés**

**Abraham Y.SOMDO**  
Administrateur Civil





*La célérité dans la transparence*